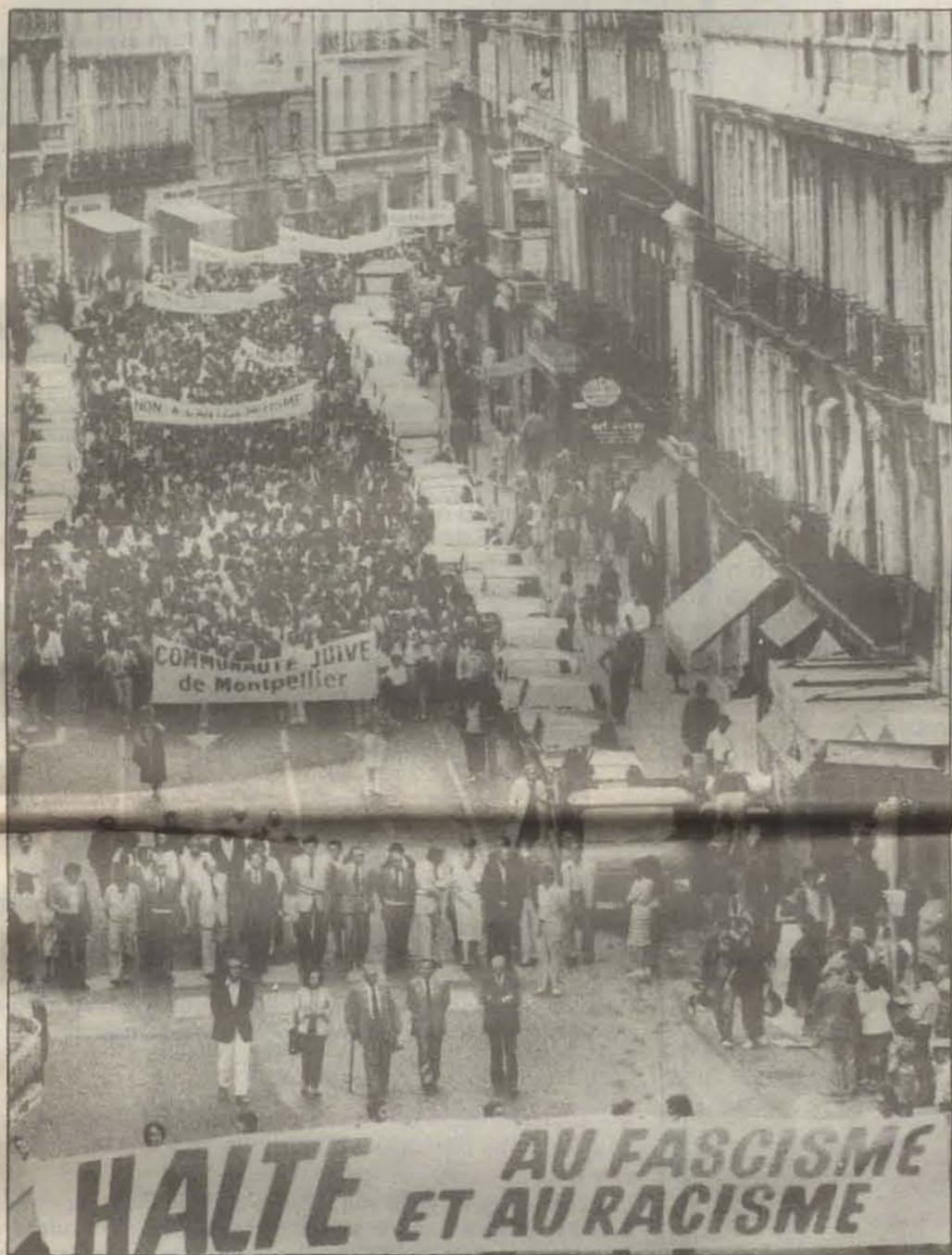


# MONTPELLIER

N° 29 - NOVEMBRE 1980

## votre ville

Journal d'information municipale



20.000 personnes dans les rues de Montpellier le 7 octobre dernier

## Non à l'anti-sémitisme

Selon le mot fameux de Brecht : «Le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde», avec l'attentat de la rue Copernic réapparaissent au grand jour le nazisme, le fascisme et l'antisémitisme.

Les Montpelliérains qui depuis huit siècles cohabitent avec leurs concitoyens de confession israélite, sont solidaires de ces derniers.

Ils leur témoignent ici toute leur amitié et toute leur solidarité.

Le Conseil Municipal

## SOMMAIRE

Les permanences du maire dans les quartiers (page 2)

Halte au racisme, au fascisme et à l'anti-sémitisme (pages 4 et 5)

Hommage de la ville au Maréchal Juin et au Corps expéditionnaire français en Italie (pages 6 et 7)

Montpellier, première ville de France jumelée avec une ville de Chine (pages 8 et 9)

Impôts locaux : Montpellier est la ville de France de plus de 100 000 habitants la moins imposée (pages 12 et 13)

Bureau d'Aide Sociale : un secteur prioritaire (pages 20 et 21)

# PERMANENCES DU MAIRE DANS LES QUARTIERS

Monsieur Georges FRECHE, Maire de la Ville de Montpellier, Président du District, tiendra une série de permanences dans les quartiers de la Ville. Il recevra les Montpelliérains et Montpelliérains qui désireront le rencontrer. Il sera accompagné de responsables de la Mairie, du Bureau d'Aide Sociale et du District.

Le calendrier de ces permanences s'établit ainsi :

- **Jeu**di 13 Novembre de 14 h 30 à 17 h 30 : Maison Pour Tous - Mas de la Paillade - Quartier de la Paillade.
- **Mercredi 26 Novembre** de 15 h à 17 h : Salle Léo Lagrange - rue Substancion (Près du gymnase) - Quartier Abattoirs, Faubourg Bouffonnet.
- **Vend**redi 14 Novembre de 10 h à 12 h : Local Municipal des Associations - près de l'Eglise Notre-Dame de la Paix - Rue Pierre Rome - Quartiers Chamberte, Pas du Loup, Estanove.
- **Jeu**di 27 Novembre de 15 h à 17 h : Club du 3<sup>e</sup> Age - HLM Avenue de la Justice - Quartiers Aiguelongue, Saint-Lazare - Plan des Quatre Seigneurs.
- **Mardi 18 Novembre** de 14 h 30 à 17 h : Club du 3<sup>e</sup> Age Laure Moulin : 45, rue F. Bazille - Quartiers des Aiguerelles, Pont Trinquat, Route de Palavas, Cité Mion.
- **Vend**redi 28 Novembre de 10 h à 12 h 30 : Maison Pour Tous «La Guirlande» - Rue Bernard Lecache - Quartiers Cité Gély, Figuerolles.
- **Mercredi 19 Novembre** de 15 h à 17 h 30 : Club du 3<sup>e</sup> Age Lemasson : 2, rue Ripoll - HLM Lemasson - Quartiers Lemasson, Croix d'Argent, Mas Devron.
- **Vend**redi 28 Novembre de 15 h à 17 h : Centre de Soins du BAS, de la Pergola : Cour Bel Air, Rue d'Alco. Quartiers Petit Bard, Cévennes, Pergola, Celleneuve.
- **Jeu**di 20 Novembre de 14 h 30 à 17 h : Salle Pétrarque - Place Pétrarque - Centre Ville.
- **Mardi 2 Décembre** de 9 h à 11 h 30 : Centre Social Saint-Martin, Quartiers Saint Martin, Route de Palavas.
- **Mercredi 26 Novembre** de 9 h 30 à 12 h : Locaux du Comité de Quartier de la Pompignane (face au Centre Commercial) - Quartier des Aubes et de la Pompignane.

Toute éventuelle modification de ce calendrier sera annoncée dans la Presse locale.

## SOGEAC

### construit dans votre région

des établissements scolaires et hospitaliers, des logements, des bureaux, des usines, etc.

Centre de Travaux : «La Salicorne» Avenue des Platanes BP 12-34970 Lattes - (MONTPELLIER) - Tél. (67) 58.84.80

Siège Social : Lotissement Plein Soleil - BP 27 LUYNES 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. (42) 24.07.59 et 24.07.98

**PIALOT**  
STAFF ISOLATION  
Z.I. MAURIN  
34970 - LATTES  
Tél. : (67) 27.76.31. +

insonorisation  
plafonds suspendus  
cloisons amovibles  
faux plafchers

**MONTLAUR**  
ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER  
L'hypermarché qui combat la vie chère

**A. GARBARINI S.A.**  
Signalisation Electrique Urbaine et Portuaires  
48 + 54, RUE DU MANS 92400 COURBEVOIE  
TELEX 630929 F TEL. 788.26.34

## DU QUARTIER

La publication dans «Montpellier votre Ville» du mois de juin du plan de circulation du quartier de la gare a permis une concertation dont il convient aujourd'hui de faire le point.

### 1 - Isolement des commerçants de la rue Henri René et circulation rue Farges

La décision de principe de donner satisfaction aux commerçants et aux parents d'élèves des écoles de la rue Farges est prise. Il sera possible de passer du Pont de Lattes à l'Avenue de Palavas par la partie Nord de la rue Henri René et par la partie Sud de la rue des Aiguerelles. La rue Farges ne servira plus d'itinéraire autour de la gare. Ces nouvelles dispositions entraînent une modification des sens de circulation dans plusieurs petites rues. Ces modifications sont à l'étude.

### 2 - Signalisation tricolore Place Carnot

Un récent article paru dans un hebdomadaire local dramatise inutilement la situation... «Depuis plusieurs mois, nos élus nous parlent d'animation de quartier... les Montpelliérains ne s'arrêteront plus à St-François...» Nous le disons très nettement, les nouvelles dispositions permettront une meilleure utilisation des emprises publiques, y compris et peut-être surtout pour faire la fête : Carnaval, 14 Juillet, Saint-Jean, défilés, feux d'artifice, etc... à condition évidemment que cela soit programmé et organisé. En fait, les feux de signalisation tricolore protégeront enfin les enfants et les personnes âgées en leur permettant de traverser sans risque... Si les automobilistes respectent la signalisation. Les jours du carnaval ou de feux de la St-Jean, la place Carnot pourra, pour quelques heures, être mise hors circulation ainsi que le Boulevard de Strasbourg en déviant le courant par l'avenue de Palavas et la rue F. Bazille. Voilà l'essentiel de ce que nous aurions pu dire à M. Christian BAUX, s'il nous l'avait demandé.

### 3 - Desserte par gros porteurs des industriels de la rue Boyer

Le stationnement anarchique dans cette rue et les rues voisines rend aléatoire la desserte des Etablissements : MIROITERIE du LANGUEDOC, Ets LETELLIER, M. BONNIOL, par les véhicules gros porteurs. Après plusieurs réunions de concertation, la décision de principe a été prise de mettre la rue Boyer en sens unique, de la Place de Strasbourg au Bd Rabelais, les rues Alexis Alquié et des Anthémis seraient mises à double sens à l'Ouest de la rue F. Peysson.

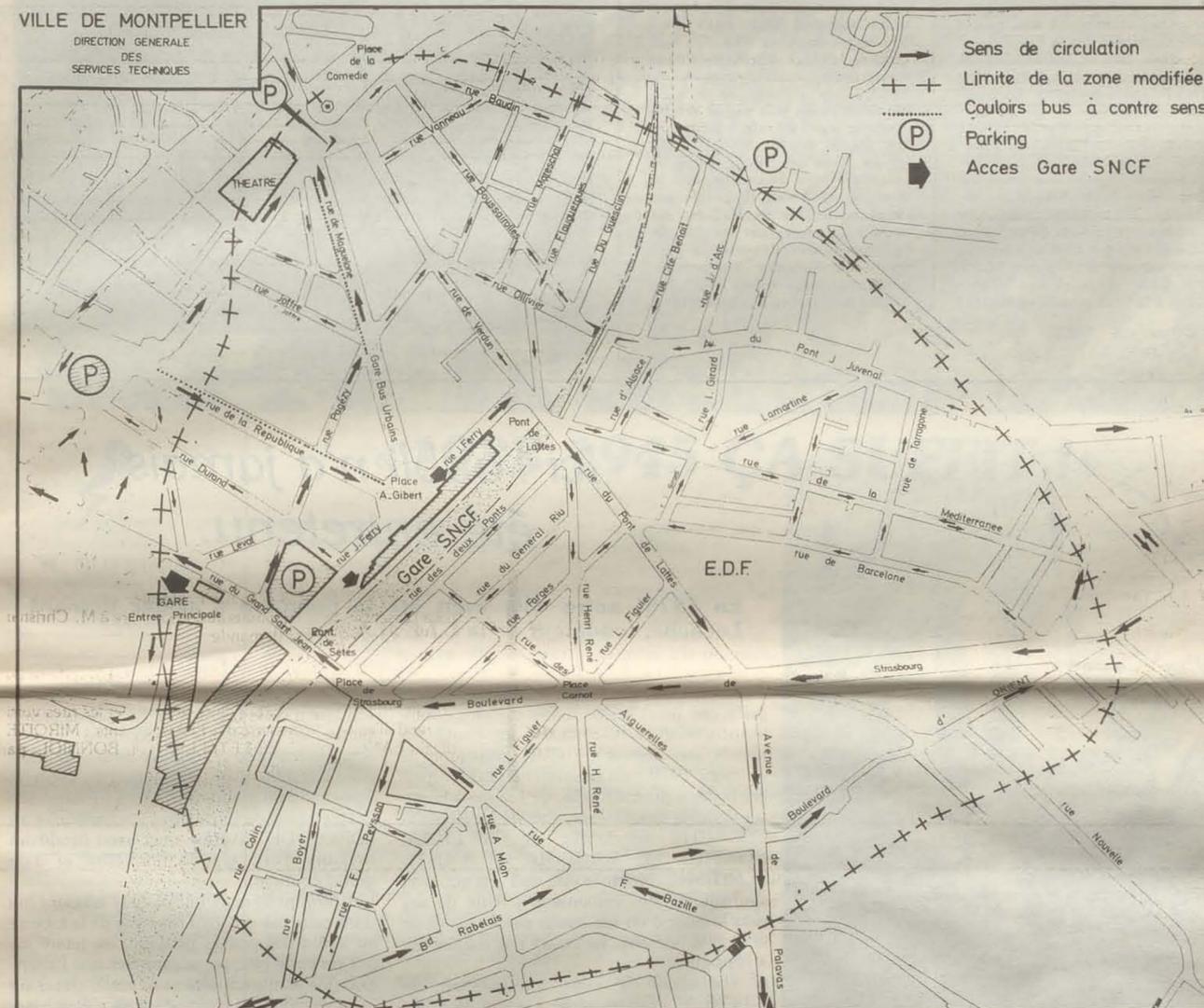
### 4 - Double sens de la rue du Grand St-Jean et de la Place de Strasbourg entre la rue d'Alger et la rue F. Peysson

Les commerçants de la rue d'Alger et de la Place de Strasbourg se plaignent de ne plus avoir le courant de circulation Boulevard de l'Observatoire - Avenue de Palavas qui, selon eux, leur amenait beaucoup de clients le soir. Le sens unique de la rue du Grand St-Jean est l'un des principaux éléments du plan de circulation. Je demande au CENTRE d'ETUDES TECHNIQUES de l'EQUIPEMENT d'AIX-EN-PROVENCE de faire une étude sur la possibilité et les aménagements à réaliser pour pouvoir mettre la rue du Grand St-Jean et la Place de Strasbourg à double sens. Cette étude devrait pouvoir être analysée par les Commissions spécialisées au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1981.

### 5 - Rue Maguelone entre la Place A Gibert et la rue Pagézy

Cette partie de rue est entièrement réservée à la S.M.T.U. depuis le 15 Octobre. Les commerçants riverains sont venus exposer leurs problèmes le vendredi 17 Octobre. J'ai

# PLAN DE CIRCULATION DE LA GARE : quelques modifications



demandé à mes services d'autoriser les riverains et les livreurs à emprunter l'avenue dans le sens Gare-Comédie. Ceci sera mis en place dès que la nouvelle situation aura été analysée par la S.M.T.U.

### 6 - Intérêt global du plan de circulation de ce quartier et meilleur stationnement

L'aide très efficace de la police a largement compensé les propos alarmistes de l'un des quotidiens locaux. Quand on vient de la Cité Mion pour aller vers l'Avenue de Toulouse, contrairement à ce qui a été écrit dans ce quotidien, les itinéraires sont nombreux sans avoir besoin de passer Place-St-Denis. Encore faut-il avoir pris le temps d'étudier le plan ainsi que nous le demandions à chacun. Dès que les nouvelles habitudes seront prises, et cela peut-être très rapide si chacun se montre discipliné, tout ira bien dans le quartier. Par contre, aux limites du quartier, tant que le nouveau plan de circulation n'y sera pas en place, certains points resteront difficiles. C'est le cas de la place St-Denis. Son aménagement fait partie de la 2<sup>e</sup> tranche dont les crédits de l'Etat ne sont pas débloqués. Dès que nous aurons les arrêtés de subvention, nous y effectuerons les travaux. Quant à un projet «différé» de passage souterrain sous la Place St-Denis, s'il existe, j'aimerais qu'on me dise de quand il date, combien il coûte et qu'on m'en donne un exem-

plaire. Il est, selon moi, impossible à réaliser sans mise en sens unique préalable des voies, donc sans réalisation du plan de circulation. Or, le plan de circulation coûtera beaucoup moins cher et il est la seule solution. De plus, étant donné le problème des eaux pluviales dans ce secteur qui est un point bas, le passage souterrain se transformerait en canal les jours d'orage. Dès que les nouveaux courants de circulation se seront stabilisés, nous pourrions procéder à une étude du stationnement, de manière à autoriser celui-ci partout où il n'est pas gênant pour la circulation. On peut escompter une augmentation du nombre de places de l'ordre de 25 % dans le quartier. Ces nouvelles places seront en grande partie le long des nouveaux axes à sens unique. Autre avantage encore plus intéressant, les temps de parcours vont être extrêmement raccourcis et cela avec une meilleure sécurité : Le nombre de blessés et de tués dans les villes dotées d'un plan de circulation moderne et respecté par la population, chute de 25 %. En conclusion, j'aimerais que chacun des destinataires de la présente nous fasse confiance. Nous continuerons à agir dans l'intérêt de tous les Montpelliérains, en faisant en sorte dans la mesure du possible d'atténuer dans les meilleurs délais les effets nocifs des aménagements lorsqu'il s'en révèle.

Georges Frèche  
Maire de Montpellier

**EATI**  
ENTREPRISE  
D'AMENAGEMENTS de  
TERRAINS et de TRAVAUX  
Route de Lodève  
34990 JUVIGNAC  
Tél. : (67) 75.29.29.  
Terrassement  
Voirie  
Canalisations

peintures - vitrerie  
papiers peints  
revêtements de sols  
revêtements muraux  
**GUY HERVE**  
12, rue de Vendargues  
34960 CLAPIERS  
Tél. : 57-15-52 238

# La population de Montpellier unanime condamne le fascisme, le racisme, l'antisémitisme

Ils étaient 20.000 massés sous les fenêtres de la préfecture le 7 octobre dernier pour condamner catégoriquement non seulement l'attentat de la rue Copernic, mais toutes les formes de manifestations racistes dans leur ville et dans leur région. Rassemblement exemplaire où un mot d'ordre sans équivoque faisait l'unanimité: «Halte au fascisme; au racisme et à l'antisémitisme». Après une prise de parole de M. Benassaya, vice-président de la Ligue contre le Racisme et l'Anti-Sémitisme (LICRA) Georges Frèche a pris la parole au nom du Conseil Municipal pour rappeler ses concitoyens à la plus grande vigilance.

«Les juifs sont depuis des siècles des citoyens montpelliérains à part entière, ils sont nos frères, nous sommes avec eux» a-t-il proclamé du haut d'un des balcons de la place des Martyrs de la Résistance. Lorsque la manifestation s'est ébranlée, tous ont pu se rendre compte que la foule n'avait pas été aussi dense depuis longtemps dans les rues. Après le tour en silence du centre-ville, la manifestation s'est dispersée sur l'esplanade où M. Palliès du comité organisateur et de la Fédération des déportés a prononcé un discours chaleureusement applaudi comme l'avait été celui des orateurs à la préfecture.



Georges Frèche déposéant une gerbe avec le jeune Michaël.

## Ici l'oubli n'a jamais été entretenu.

En 1979, notre ville avait été la première à saluer Bernard Lecache, fondateur de la L.I.C.R.A.

Montpellier, son maire, son conseil municipal n'ont jamais cessé d'être vigilants contre le racisme et l'antisémitisme. Ici, l'oubli n'a jamais été entretenu. C'est pourquoi, le 13 mars 1979, très concrètement, Montpellier a été la première ville de France à baptiser l'une de ses rues du nom de BERNARD LECACHE fondateur de la LIGUE CONTRE LE RACISME et l'ANTI-SEMITISME. Même la ville de Paris qui avait souhaité donner également à l'une de ses rues le nom d'un défenseur des droits et de la dignité humaine ne l'avait pas encore fait à l'époque.

A l'occasion de cette inauguration, la L.I.C.R.A. avait invité M. Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, camarade

de lutte de Bernard Lecache et d'ailleurs cofondateur de la L.I.C.R.A. La ville de Montpellier - en la personne de son maire - lui avait remis la médaille d'honneur de la ville. Bernard Lecache né en 1895, mort en 1968 fut également un grand résistant - il fut déporté - et son travail de journaliste, en particulier au «DROIT DE VIVRE» qu'il avait fondé fut toujours d'une grande honnêteté et d'un grand courage. Les Montpelliérains qui passent aujourd'hui dans cette rue qui joint l'avenue de la Liberté au jardin des poètes peuvent, en jetant un œil sur cette plaque, se rappeler que l'attention que la municipalité avait voulu attirer sur ces questions il y a plus d'un an n'était hélas pas déplacée.



Le 13 mars 1979, MM. André Lévy, conseiller municipal, et Gaston Monnerville, ancien président du Sénat, avaient inauguré la rue Bernard Lecache.



### à montpellier les Vestales

27, villas de classe, de 112 à 134 m<sup>2</sup> dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine et d'une salle de jeux pour enfants

Isolation exceptionnelle équipement solaire livrées avec jardin aménagés prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de Lavérune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h de 16 h à 19 h sauf lundi.

Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40



## « 1933-1945 ÇA SUFFIT ! »

Nous reproduisons ici le discours prononcé le 7 octobre dernier par Monsieur Palliès.

«Une nouvelle fois le fascisme a frappé... Mais cette fois à MORT ! Vendredi 3 octobre à 18 h 30, devant la synagogue de la rue Copernic à Paris, l'internationale noire a tué. Une bombe de forte puissance a fait des blessés et des morts.

Ce crime inqualifiable s'ajoute à une série d'attentats racistes et fascistes. Il est scandaleux de constater que l'impunité dont jouissent, jusqu'à présent, les auteurs de ces actes, ne pouvait que les encourager à une escalade tragique de la violence. Aucun régime démocratique soucieux de maintenir et de développer les libertés ne saurait tolérer des atteintes aussi graves aux libertés essentielles dûes à chacun.

Face à ce drame national, les associations organisatrices et celles qui les ont soutenues :

— Réaffirment leur émotion et leur indignation.

— Condamnent tous les racismes annonceurs du fascisme.

— Attendent du gouvernement qu'il prenne, enfin, les mesures propres à la poursuite des criminels et à la dissolution de leurs groupements (tels les fascistes nationaux européens, les F.N.E.).

— Soutiennent les organisations syndicales de policiers soucieuses de voir exclure des services de police les fonctionnaires nazis ou d'extrême-droite.

— Appellent la population montpelliéraine à demeurer vigilante et à répondre à tout appel nécessaire pour manifester à nouveau leur ferme résolution, dans le calme et la dignité, pour dire :

Halte au Fascisme !

Halte au Nazisme !

Halte au Racisme !

Halte à l'Antisémitisme !

Ont approuvé cet appel et organisé la manifestation :

— Le comité de vigilance et de lutte contre le nazisme et le fascisme, créé par les associations de Résistants et de Déportés.

— La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.).

— Le mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.).

— La ligue des droits de l'Homme.

— La communauté juive de Montpellier.

— La municipalité de Montpellier.

— Les organisations syndicales (C.G.T. ; F.O. ; C.F.D.T. ; F.E.N. ; syndicat des avocats de France ; S.N.I. P.E.G.C.).

— Les partis politiques (L.C.R. ; M.R.G. ; P.C.F. ; P.C.M.L. ; P.R. ; P.S. ; P.S.U. ; R.P.R. ; U.D.F.).

— Les loges maçonniques ; le comité d'action internationale contre la faim ; les scouts de France etc...

**R. GUEBINIAN**  
« Les Cévennes » Bât N  
Avenue Louis-Ravas  
34100 MONTPELLIER  
Tél. (67) 41.20.20

**Cartrans - Montpellier**  
Gare routière  
12 Entreprises  
à votre service  
Abonnements mensuels  
spéciaux pour les  
**SALARIES**  
Renseignements à la  
GARE ROUTIÈRE  
Tél. : 92.01.43 305

**à votre service**  
Étanchéité asphalte  
et multicouche  
Couverture et  
bardage  
**Spapa** Sols industriels  
Aires sportives  
Zone Industrielle 34920 LE CRES  
Tél. 57.11.31

### IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

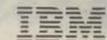
C'EST

- UNE USINE A MONTPELLIER avec :
  - une population de 2500 personnes
  - des bâtiments de 82.000 m<sup>2</sup>
  - une mission de gros ordinateurs

- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
  - à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80 % de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.



Usine de la Pompiègnane Montpellier



**rogier**

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU  
ASSAINISSEMENT • GAZ  
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.1.  
34100 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

### LAMOUR

jean-philippe  
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT  
CRÉATION DE PARCS  
ET JARDINS

4 km. route d'Aries,  
30320 Caissargues  
Tel (66) 84-23-35

### CGIB

BANQUE POUR  
LA CONSTRUCTION  
ET L'EQUIPEMENT  
PRETS IMMOBILIERS  
3, Place St-Côme  
MONTPELLIER  
Tél. : 60.49.90

4<sup>ME</sup> CANTON  
**AVENUE**  
**ALPHONSE JUIN**  
 BÔNE 1888 PARIS 1967  
 MARECHAL DE FRANCE  
 ACADEMICIEN

**Une vie  
 au service  
 de la patrie**

Alphonse-Pierre Juin est né le 16 décembre 1888 à Bône (Algérie). Il fait ses études à l'école communale à Constantine et à Alger où il prépare St-Cyr. Il en sort Major de la promotion de FEZ en 1912.

Dès 1916, capitaine, il devient officier d'ordonnance du général Lyautey. Professeur de tactique générale à l'Ecole Supérieure de Guerre en octobre 1933, il retourne bientôt en Afrique du Nord, et prend en 1935 le commandement du 3<sup>e</sup> régiment de zouaves à Constantine.

Campagne de 1939/1940 : Alphonse Juin combat en Belgique comme commandant de la 15<sup>e</sup> D.I.M., couvre la retraite de l'armée française vers Dunkerque s'accrochant dans les faubourgs de Lille occupée par les Allemands. Encerclé, il est fait prisonnier et envoyé à la forteresse de Koeningstein.

Libéré, il fait la campagne de Tunisie en tant que général d'armée. Le 29 août 1943, il est porté à la tête du Corps Expéditionnaire Français qui part combattre en Italie. Le 12 août 1944, il est nommé chef de la Défense Nationale à Paris.

Toujours très attaché à l'Afrique du Nord, il retourne au Maroc après la guerre. Il y a fait les campagnes de 1911, 1913, 1914, la guerre du Rif de 1923 à 1925, et a participé à la pacification du territoire en 1929-1933. Il va y rester comme résident général de France au Maroc jusqu'en 1951.

Rugissant parfois, admiré de tous, admis d'office à la retraite en 1962, il tombe malade, et meurt au Val-de-Grâce à Paris le 27 janvier 1967. Après des funérailles nationales le 1<sup>er</sup> février 1967, où fut honorée, une vie toute entière passée au service de la patrie, Alphonse Juin, maréchal de France, repose sous le Dôme des Invalides auprès de ses illustres et glorieux devanciers.

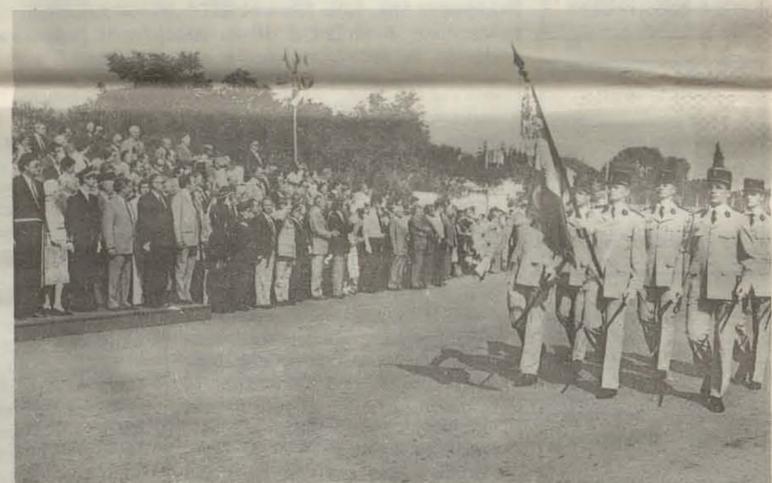
**Hommage de la ville au  
 au Corps Expéditionnaire**

«Un peuple sans armée et sans désir de se défendre, est un peuple déjà à genoux.» Georges Frèche, maire de Montpellier, a rappelé le dimanche 5 octobre au cours de l'inauguration de l'avenue Alphonse Juin et de la place du Corps Expéditionnaire Français en Italie, que certains avaient peut-être la mémoire trop courte.

Messe à la cathédrale, dépôt de gerbes aux monuments aux morts, et enfin inaugurations des plaques. Ce furent de grands moments d'émotion. Autour de Mme la maréchale Juin, étaient regroupés le général Planchon, commandant de la 54<sup>e</sup> Division. M. Claude Faure, directeur du cabinet du préfet, M. Gérard Saumade, président du Conseil Général de l'Hérault, M. Georges Frèche, et de nombreux Montpelliérains venus à cette cérémonie du souvenir.

Les détachements qui représentaient l'armée, l'EAI et l'EMA et un détachement de la Gendarmerie Nationale, ont, au cours de la prise d'armes, rendu hommage à tous ceux qui ont su, aux moments critiques de notre histoire, faire preuve de courage et de vigilance.

En donnant ces noms à une avenue et à une place d'un quartier neuf, le maire et le conseil municipal ont fait un geste tourné vers l'avenir. Un avenir qui peut précisément appeler cette même vigilance dont ont su faire preuve les militaires de l'armée française, ces « anciens combattants » à la tête desquels se trouvaient en ce jour empreint de gravité et d'émotion, MM. Dubois et Nobecourt, respectivement présidents nationaux et régionaux des anciens du Corps Expéditionnaire Français en Italie.



**Maréchal Juin et  
 Français en Italie**

Voici l'allocution prononcée par Georges FRECHE

Trente-six ans se sont écoulés depuis la Campagne d'Italie, mais les noms de GARIGLIANO et de CASSINO ne se sont pas effacés avec le temps et restent toujours présents dans nos mémoires.

Cette campagne constitue une étape dans l'histoire de notre pays, et un nom s'élève, celui du vainqueur du GARIGLIANO, le Général d'armée, Commandant du Corps Expéditionnaire Français en Italie : Alphonse JUIN, devenu depuis lors le 339<sup>e</sup> Maréchal de France.

Cet homme qui suscita l'admiration générale tant de nos alliés que de nos adversaires, par sa générosité, sa foi en l'avenir, sa force de caractère, sa fraternité humaine et son sens aigu du devoir, res-

tera pour tous l'exemple des plus hautes vertus du soldat au service de sa patrie. Il donna une âme à son armée et sut à l'exemple des plus grands noms militaires, inspirer à ses soldats les gestes d'où naissent les victoires.

Le 12 août 1944, le Général JUIN est nommé Chef d'Etat-Major de la Défense Nationale, le Corps Expéditionnaire Français en Italie passe sous le commandement du Général DE LATTRE DE TASSIGNY. Les divisions du C.E.F.I. seront le fer de lance de la 1<sup>re</sup> Armée française qui débarquera en Provence et libérera la partie Est de la France et poussera son offensive jusqu'en Allemagne et en Autriche.

Alphonse JUIN avait vu le jour en Algérie le 16 décembre 1888 et pour lui sa terre natale était

sacrée.

Admiré des « pieds noirs » et aimé de la plupart des musulmans, il était de ceux capables d'apaiser les esprits, de réformer ce qui devait l'être et de faire de ce pays une région prospère, calme et heureuse.

Cette population dont les fils furent mobilisés au coude à coude avec les autochtones algériens, marocains et tunisiens, a payé un lourd tribut à la victoire finale.

Le maire et son Conseil Municipal sont heureux et fiers de pouvoir honorer ce fils de la terre d'Algérie et ceux de l'armée d'Afrique qui ont combattu à ses côtés.

Cet hommage ira droit au cœur des rapatriés qui ont fait de Montpellier et du Languedoc-Roussillon leur terre d'adoption.

Georges FRECHE  
 Maire de la ville



M. Claude Faure, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de région ; M. le Général Planchon, commandant la division ; M. le Président National des anciens du Corps Expéditionnaire Français en Italie, Madame la Maréchale Juin ; M. Gérard Saumade, Président du Conseil Général ; M. Nobecourt, magnifique organisateur des cérémonies président régional des anciens du C.E.F.I. ; M. Michel Bêlorgot, maire-adjoint ; M. l'aide de camp de la Maréchale ; M. Gilbert Roseau, maire-adjoint et dans la tribune les anciens et magnifiques combattants de l'armée d'Afrique et de la campagne d'Italie.



La Maréchale Juin dévoilant la plaque en compagnie de Georges Frèche. A droite Michel Bêlorgot, maire adjoint.

**Avec beaucoup  
 d'émotion ...**

Voici la lettre adressée par la Maréchale au maire de Montpellier le 6 octobre dernier.

Sans plus tarder je dois vous dire combien j'ai été sensible au vibrant hommage que a été rendu ce 5 octobre 1980 par la ville de Montpellier à la mémoire de mon mari.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai suivi cette belle cérémonie.

C'est à vous, Monsieur le Maire, et aux membres du Conseil Municipal que je le dois.

Je vous en remercie du fond du cœur et je vous demande d'avoir la bonté de transmettre à vos collaborateurs l'assurance de ma gratitude.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de croire à ma sincère reconnaissance et à mon souvenir le meilleur.

**GENIE CIVIL ET BATIMENTS**

**LANGUEDOC ROUSSILLON**

80 Route de Lodeve  
**34034 MONTPELLIER**

Tel. (67) 75 40 73 — Telex. 480219

**RENAULT**

Véhicules Industriels.

**Mécoulour**

Rue de la Castelle  
 Montpellier - ZI  
 Tél. 27.72.00

ZI de la Lauze  
 34430  
 St Jean de Vedas  
 Tél. 42.44.00

**OUVERT DE  
 7H à 18H30**

COMPTOIR GENERAL HYDRAULIQUE

**CGH & SERVICES**

POMPES

Vente-Réparation Location de Pompes  
 Installation de Pompes Immergées

**FLYGT-SERVICE**

Siège Social :  
 Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES. Tél. 92.45.93  
 Agence :  
 354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes Tél. 84.07.10

**Modern' einture**

DECORATION

moquette  
 papier peint  
 peinture  
 vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

Centre Commercial

**Géant Casino**

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

**avec Cafétéria**



Georges Frêche remettant la médaille d'honneur de la ville de Montpellier à M. Li Xitian qui conduisait la délégation chinoise en octobre dernier.

# MONTPELLIER, PREMIERE VILLE DE FRANCE JUMEELEE AVEC UNE VILLE DE CHINE : « CHENG-DU »

La Ville de Montpellier est la première ville de France jumelée avec une ville de Chine. CHENG-DU notre « sœur » désormais, est la capitale culturelle de la province du SE-CHUAN, la plus peuplée de Chine (100 millions d'habitants).

La Ville elle-même, la plus proche de LHASA au TIBET, compte 2 000 000 d'habitants ; elle a vu le passage de MARCO POLO et possède comme Montpellier une vieille tradition universitaire.

Le jumelage a été décidé dans le courant de l'année 1980 en France, après la visite d'une délégation chinoise en France, reçue à Montpellier en Juillet 1979. Elle était conduite par celui qui fut le principal intermédiaire de ce jumelage, M. ZHAO-ZIYANG, alors Président de la Province du SE-CHUAN, aujourd'hui Premier Ministre de la République Populaire de Chine successeur de M. HUA-KUO-FENG.

Une délégation de la Ville de Montpel-

lier, invitée par le Conseil Municipal de CHENG-DU, doit se rendre en Chine début 1981. Dans le cadre du jumelage sont prévus l'arrivée d'étudiants chinois à Montpellier, l'enseignement du Chinois à l'Université Paul Valéry, les liens culturels, mais aussi économiques, particulièrement dans le domaine agricole.

Une délégation de la Coordination des Ministères Agricoles de Chine est d'ailleurs venue en visite à Montpellier, et a été reçue officiellement par le Conseil Municipal, le Mardi 14 Octobre.

Tout a commencé en Juin 1979 lorsque le président du comité révolutionnaire de la province de SE-CHUAN, ZHAO-ZIYANG est venu à Montpellier à la tête d'une délégation s'intéressant à l'aménagement du territoire.

Ce fut alors que Georges FRECHE, Maire de la Ville, lança l'idée d'un jumelage entre Montpellier et CHENG-DU capitale de la province du SE-CHUAN. Ces audacieuses perspectives, puisque nulle autre ville n'y avait auparavant

songé, firent leur chemin de part et d'autre et le 10 décembre 1979 une longue missive approuvant officiellement le projet, arrivait de CHENG-DU.

Le 22 Juillet 1980, le projet était également adopté à Montpellier par décision du Conseil Municipal.

Dès 1979 cependant, l'Association des amitiés franco-chinoises avait facilité les premiers échanges culturels avec, en particulier, la venue d'une exposition de papiers découpés. C'était au printemps et cette exposition avait été accueillie par la municipalité à la Maison pour Tous « La Guirlande ».

Pour 1980-81, deux ou trois manifestations culturelles sont en projet.

Au mois de novembre, un cycle de conférences avec projections de films, de diapositives, et expositions sur la santé en Chine et sur les caractéristiques de la médecine chinoise aura lieu.

Des médecins et des étudiants chinois séjourneront dans notre ville et rencon-

trons leurs homologues français.

D'autre part, la création d'un enseignement de la langue chinoise à l'université Paul Valéry, sanctionnera très concrètement la volonté d'échange entre CHENG-DU et MONTPELLIER.

Sans nul doute les deux villes auront à cœur d'étendre cette coopération à d'autres secteurs que les activités culturelles. Les échanges scientifiques mais aussi commerciaux pourraient prendre une certaine importance. La délégation chinoise invitée à Montpellier pour s'informer sur la nouvelle pompe solaire installée à la Valette ouvre cette voie.

En février 1981, le Maire de Montpellier répondra sans doute aux invitations chinoises. En attendant il a eu l'occasion de recevoir, le 14 Octobre au domaine de Grammont, une nouvelle délégation venue s'informer sur des questions agricoles. On peut donc considérer désormais le jumelage CHENG-DU - MONTPELLIER comme effectif.



La délégation chinoise a été reçue par le conseil municipal au domaine de Grammont. Cette délégation comprenait MM. Liu Xitian, ingénieur en hydraulique, Zhang Zhaoxin, agronome, Shen Yuqing, professeur d'agronomie, Deng Jingzhong, professeur de géographie, Sun Han, professeur d'agroéconomie, Shi Yulin, professeur adjoint de géographie, et Zhao Rui, ingénieur en cartographie et télédétection. On reconnaît également sur cette photo (de gauche à droite) MM Geneste, Oberti, Larbiou adjoint au maire de Montpellier, Georges Frêche, Aline Crespy, Michel Bêlorgeot, Yvan Velay, adjoint au maire, André Vézinhel, André Levy et Louis de Beaussier, conseillers.



La visite de la pompe solaire de Lavalette

## 四川省成都市革命委员会用笺

为了确定两市结为友好城市仪式的时间、方式和今后友好交往等有关问题,我诚挚地邀请您派二至三位代表作为先遣团前来成都商谈。

市长先生,我等待着您这一建议的复见,并祝愿我们两国和两市人民之间的友谊不断增进。

顺致崇高的敬意。

成都市革命委员会主任

许世英

一九七九年十二月十日

## Depuis l'année dernière

M. Xu-Mengxia, Président du comité révolutionnaire de la Municipalité de Cheng-Du avait accepté le principe du jumelage dès 1979. Le 10 décembre il avait adressé la lettre suivante au Maire de Montpellier.

Respecté monsieur le maire, c'est avec grand plaisir que j'ai lu le message imprégné de sentiments d'amitié que vous, Monsieur le Maire, avez bien voulu adresser le 13 juillet dernier à l'ambassadeur Han-Kehua. Peu avant, Monsieur Zhao-Ziyang, Président du Comité révolutionnaire de la province du Si-Chuan, m'a appris que durant sa visite à Montpellier, en juin dernier, il avait discuté avec vous de la question concernant l'établissement des relations amicales entre Cheng-Du et Montpellier. Il m'est très agréable de porter maintenant à votre connaissance que le Comité révolutionnaire de Cheng-Du a consenti à ce que de telles relations soient établies entre nos deux villes, et il a décidé aussi d'envoyer à Montpellier une délégation d'amitié pour participer à la cérémonie qui consistera à marquer cet événement. Très honoré du fait que Cheng-Du puisse former avec Montpellier deux villes amies, je suis convaincu que l'établissement d'un tel lien entre nos deux villes répond non seulement à l'aspiration commune de leurs populations, mais qu'il favorisera également le développement de la compréhension mutuelle, de l'amitié et des échanges économiques et culturels aussi bien entre les populations de nos deux villes qu'entre les peuples de nos deux pays. En ce qui concerne les questions relatives à la date de la cérémonie, à la façon de son déroulement et aux échanges de visites amicales ultérieures, je vous prie sincèrement d'envoyer à Cheng-Du une délégation de deux à trois membres pour en entreprendre la discussion. Dans l'attente d'une suite de votre part au sujet de cette proposition, je souhaite que l'amitié entre les peuples de nos deux pays et les populations de nos deux villes ne cesse de se renforcer. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, les assurances de ma très haute considération.

**SOGEA-BALENOY**  
**SOBERA**

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides  
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé  
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement  
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé  
Génie civil  
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers  
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco  
Tél. 47.56.70

**tousalon**  
les professionnels du siège

Les professionnels du Siège

300 CANAPES et  
FAUTEUILS exposés

Tous nos salons sont  
GARANTIS  
5 ANS

112, Route de Nîmes R.N. 13 - 34170 CASTELNAU le LEZ Tél. : (67) 52.04.68

# Montpellier-Heidelberg UN JUMELAGE, POUR QUOI FAIRE ?

Le jumelage Montpellier-Heidelberg existe depuis 25 ans. Il est aujourd'hui le plus efficace, en particulier sur le plan culturel. Kurt Breiner, directeur de la Maison de Heidelberg à Montpellier dit son sentiment sur le rapprochement effectif de ces deux grandes villes universitaires, parmi les plus anciennes de part et d'autre du Rhin.

« Que dit le Petit Robert : « Jumelage : coutume consistant à déclarer jumelles deux villes situées dans deux pays différents, afin de susciter entre elles des échanges ». « Moi - dit Kurt Breiner avec son accent incomparable - j'aime autant l'expression allemande « Partnerschaft », qui signifie que nous assistons à une rencontre de deux partenaires ayant des droits égaux. Pour qu'un jumelage mérite son nom, il faut qu'il soit rempli de vie et de sens, il ne faut pas qu'il se limite à des rencontres protocolaires d'officiels et de

notables. Il faut que tous les âges, tous les métiers, toutes les couches de la population, puissent se rencontrer et s'informer réciproquement, échanger leurs opinions et festoyer ensemble. « Nous pouvons constater aujourd'hui avec satisfaction que notre jumelage Heidelberg-Montpellier, a pleinement rempli le contrat qu'il s'était fixé. « Il est devenu au fil des années un jumelage exemplaire et pilote. « C'est une plate-forme d'échanges de vues, de dis-

cussions animées, d'informations continues, de travail scientifique et de rencontres amicales. Il a donné naissance à des jumelages particuliers entre associations sportives, administrations, établissements scolaires et universitaires, foyers du troisième âge, sections universitaires, organisations et partis politiques, et a créé entre ces organes des liens très serrés.

« Il n'y a pratiquement aucun événement de portée politique, et a créé entre ces organes des liens très serrés. « Il n'y a pratiquement aucun événement de portée politique, sociale et culturelle qui passe inaperçu dans l'autre ville.

« Enfin, ce jumelage s'est doté d'un CENTRE CULTUREL unique en son genre, dans lequel Montpelliérains et Heidelbergois sont unis par une égale responsabilité, et un grand attachement ».

## Les activités à la maison de Heidelberg

Cinq types d'activités seront proposés cette année. Le Ciné-Club Allemand qui poursuivra sa mission de connaissance du Cinéma Allemand et de découverte du Nouveau Cinéma Allemand. Il présentera, en collaboration avec le ciné-club « Les Amis de Jean Vigo », l'Office Régional du Cinéma Educateur et l'université, des films inédits, appartenant même parfois à des circuits commerciaux en marge de la distribution habituelle. Les « Journées de la Télévision Allemande » en liaison avec FR3 Midi-Pyrénées. Se dérouleront les 22 et 23 octobre, elles permettront au public montpelliérain une vue d'ensemble sur la production des deux chaînes allemandes A.R.D. et Z.D.F.

Des expositions : « L'art d'Email » ; « L'art de l'environnement contre l'environnement artificiel ». Un récital avec la venue cet automne du chanteur allemand le plus connu et le plus engagé de nos jours, Wolf BIERMANN, expulsé il y a deux ans par les officiels de R.D.A. et vivant aujourd'hui en R.F.A. L'enseignement bien sûr de la langue allemande à tous les niveaux. En particulier conversation et perfectionnement spécialement conçus pour les élèves du secondaire.

Pour tous renseignements sur ces activités s'adresser à La Maison de Heidelberg 4, rue des Trésoriers de la Bourse. Tél. : 60.48.11.

## Soutien aux paysans du Larzac



Au moment où reprend l'enquête parcellaire, la municipalité de MONTPELLIER, jumelée avec le quartier du Larzac de SAINT-SAUVEUR-LES-HOMS - MONTREDON - réaffirme son opposition à l'extension du camp et redit son soutien aux paysans qui défendent leur travail et leurs terres.

# Deux plateaux sportifs inaugurés dans les écoles

- Au groupe scolaire du Petit Bard



De nombreux Montpelliérains du quartier du Petit Bard ont assisté le 10 octobre dernier à l'inauguration du plateau d'éducation physique et sportive du Groupe Scolaire. Il faut dire que cette réalisation était attendue depuis longtemps. Sur 1500 mètres carrés on a aménagé un double plateau qui comprend un jeu de hand ball, 2 terrains de volley-ball, 2 terrains de basket, une fosse de réception de saut en hauteur, une fosse de réception de saut en longueur et un mat à grimper. On a également clôturé (côté cour et riverains) à une hauteur de quatre mètres. Commencés en février dernier les travaux qui ont coûté au total 222 000 francs ont été menés à bien en trois mois de 21 jours exactement. Les entreprises suivantes ont participé à cette réalisation d'envergure :



VOIRIE ET MAÇONNERIE ..... E.A.T.T.  
CLOTURE ..... S.A.E.G.  
MATÉRIEL SPORTIF ..... G.E.S. THOMASSON  
MARQUAGE AU SOL ..... Guy HERVE  
REVÈTEMENT ASPHALTE ..... MIDI-ASPHALTE

- A Carnot Molière



On reconnaît sur cette photo MM. Velay, adjoint au maire, Madame Perdiguère, inspectrice, Georges Frèche, Pierre Péraldi, adjoint aux sports, Madeleine Clavier, conseillère municipale, Jacques Bonnet, adjoint aux affaires scolaires et Ernest Granier, conseiller municipal.

L'inauguration officielle du plateau d'éducation physique et sportive du groupe scolaire Carnot Molière s'est déroulée le lundi 2 octobre. Ce plateau

un terrain de volley-ball, un mini-basket, un mat à grimper et une fosse de réception de saut en longueur. On a clôturé à six mètres côté riverains.

80 000 F. Y ont participé les entreprises. LEFEBVRE, la société des anciens établissements GOMEZ. Le matériel sportif est de G.E.S. THO-

DES IDEES DE CUISINES ...?  
SALLE D'EXPOSITION  
**BAURES**  
21, Av. de Nîmes  
34000 Montpellier - Tél. (67) 72.45.23

**Banque Populaire du Midi**

vous propose ...

**DES PRETS FAMILIAUX**

adaptés à tous vos besoins.

6 agences dans votre ville sont à votre disposition pour vous renseigner

**SOPREMA**  
AGENCE DE MONTPELLIER  
12, rue Emile Zola : Tél. : 92 25 57

Procédés multicouches par  
- Feutre bitume  
- Bitume armé  
- Sopralène  
Avec isolation thermique  
3 usines  
17 agences  
A votre service

MAMMOUTH  
BITUME ARME  
Références locales :  
Municipalités - Education Nationale  
Génie militaire - P.T.T.  
Industrie hôtelière (Franiel-Navotel)  
Bâtiment IBM

ELECTRICITE GENERALE  
Installations • Fournitures

**Jean MELGAR**

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez  
Tél. : (67) 72.55.60

**MIDIPLIX**

MATIERE PLASTIQUE  
USINAGE  
ENSEIGNES  
CHAUDRONNERIE

Siège Social  
11 ter, rue Pierre Fermaud  
34000 MONTPELLIER  
(France)  
Tél. (67) 58.68.31 + 253

**DEVENEZ PROPRIETAIRE**  
d'une villa ou  
d'un appartement  
**A MONTPELLIER**  
et sa région

POUR VOTRE RESIDENCE  
PRINCIPALE OU  
SECONDAIRE

le goût de bien construire  
**SADEC**  
27, rue Lafeuillade  
34000 Montpellier  
Tél. (67) 58.64.70

**AUTO EXPRESS**  
DEPANNAGE  
REMORQUAGE

Pièces détachées  
d'occasion de toutes marques  
rue du mas Saint Pierre  
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

**Jean-Marie DOUMERGUE**

Maison fondée en 1900  
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS  
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



**MIDI-ASPHALTE**

Siège Social — Bureaux : Z.I. PRES D'ARENES

RUE DE LA JEUNE PARQUE, B.P. 41

34001 MONTPELLIER CEDEX, Tél : 27-84-00

**S.E.R.M. WE BM**  
société  
d'équipement  
de la région  
montpelliéraine  
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX  
Tél. (67) 92 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisans  
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

**EJE**  
58.63.20

Entreprise Jean Estupina  
ROUTES-ASSAINISSEMENT  
TERRASSEMENT-V.R.D.

Direction Générale Les Hauts de Mireval  
Agence pour Montpellier Rue du Moulin des 7 Cans Les Tours de St-Roch T1 N.9 34000 MONTPELLIER  
Tél. 58.63.20

**CASA**  
CENTRE EXPERIMENTAL  
DE RECHERCHES ET D'ETUDES  
DU BATIMENT  
ET DES TRAVAUX PUBLICS  
Analyses, Essais en laboratoire  
et in situ. Contrôles,  
Recherches, Etudes théoriques  
et expérimentales. Conseil  
assistance technique.  
Formation professionnelle  
Sols et Fondations  
Bâtiments, Génie Civil  
Routes, Aérodrômes, Ports  
Matériaux et composants  
Structures  
2312, Bld Paul Valéry  
34100 Montpellier  
Tél. 42-59-55

**COSTE**  
PEINTURES  
papiers peints, peintures  
revêtements, moquettes  
RUE St-HILAIRE - MONTPELLIER  
92.55.25

**Clôtures Caizergues**

Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment  
Tennis - Terrains de sports  
Jardins - Usines - Villas  
Tél. : 97.94.98

# CONCERTATION SUR LE BUDGET

Le Vendredi 17 Octobre s'est tenue, en présence d'un peu moins de 200 personnes, une réunion de concertation, entre le Conseil Municipal et les Associations en matière de budget 1981.

tions ont également fait l'objet de nombreuses interventions et à côté des remerciements de certaines associations déjà logées, le Conseil Municipal a enregistré de nouvelles demandes ou le rappel

de demandes plus anciennes (parents d'élèves, associations à but social). Il a été indiqué que plus d'une soixantaine d'associations ont été logées depuis Mars 1977. Cet effort, là encore, doit con-

tinuer et une Maison des Associations a été évoquée au Centre Ville. Après un exposé du Maire, complété par des Adjointes, d'une durée de trois quarts d'heure, la parole a été

gardée jusqu'après une heure du matin, fin de la séance. La concertation devra se poursuivre jusqu'au vote du B.P. 1981, qui interviendra fin 1980 - début 1981.

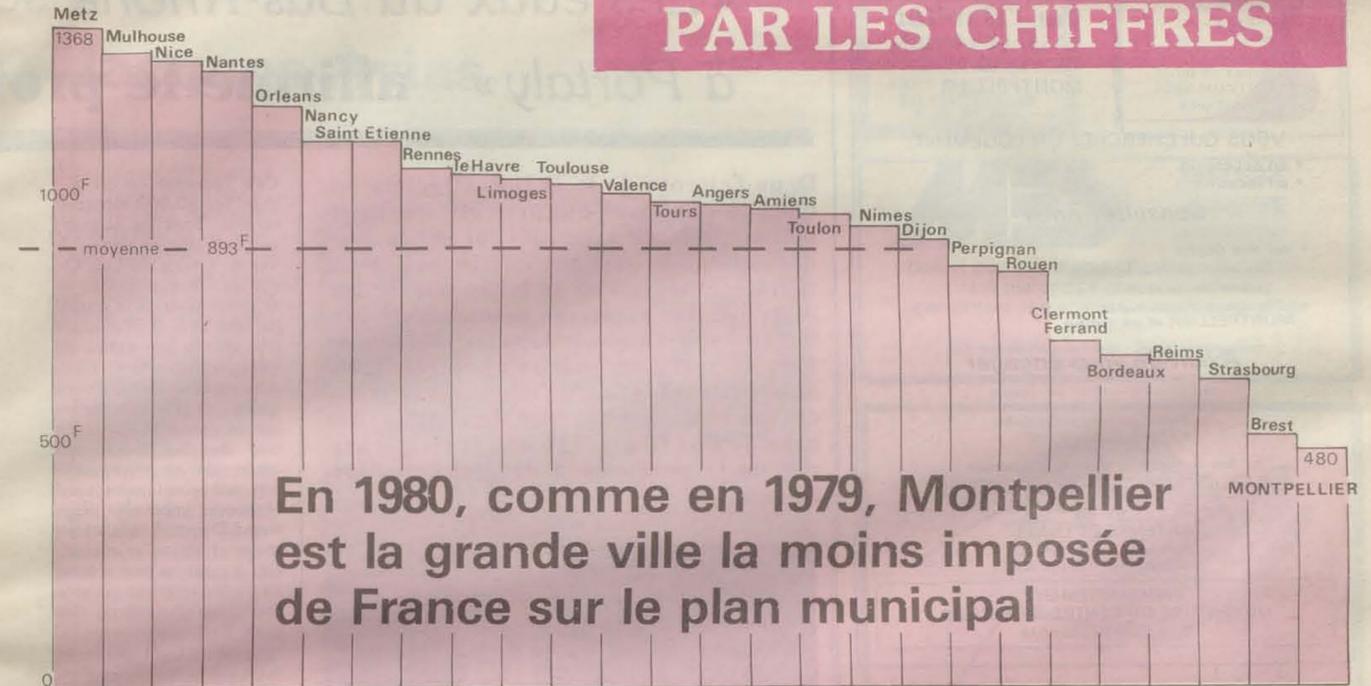
Il ne saurait être question de faire ici le compte rendu complet de la discussion, qui ne fait que commencer, de ce budget. Signalons simplement que les principales interventions furent consacrées aux problèmes culturels (théâtre, orchestre), aux problèmes sportifs. Une discussion a également eu lieu sur l'action du Bureau d'Aide Sociale et plus précisément sur la question des conditions de circulation des handicapés dans la ville et sur leur transport.

La discussion sur les problèmes sportifs s'est conclue par la nécessité d'un nouvel effort en faveur de l'aide aux clubs, aide passée de 2 millions de centimes environ en 1976 à 45 millions en 1980. Cet effort devra être amplifié.

Les locaux des associa-



# LA PREUVE PAR LES CHIFFRES



En 1980, comme en 1979, Montpellier est la grande ville la moins imposée de France sur le plan municipal

Valeur pour 26 villes françaises de taille comparable (dont les communautés urbaines de Bordeaux, Brest, Strasbourg, Nice et Toulouse, villes de plus de 300 000 habitants). La moyenne est de 893 F, Montpellier est située à 480 F.

**coop logement**  
 EMPLOYEURS : Pour une meilleure utilisations de votre 1 %  
 UN C.I.L. NATIONAL

Siège social :  
 20, rue de Richelieu  
 B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01  
 Tél. : 296.09.23  
 C.C.P. Paris 18-970-42 H

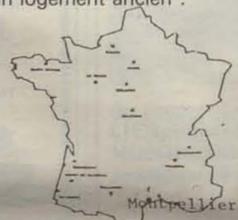
DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »

**OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER**  
 Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976  
 30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER  
 Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)  
 C.C.P. Montpellier 5032 09 M

**APPORTENT :**

- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :

- louer un appartement : un choix de programme locatifs
- accéder à la propriété : des prêts complémentaires
- améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.



Pour tout renseignement, s'adresser à L'O.P.A.C.

Au service du monde agricole et du monde rural

- Exploitants Agricoles
- Salariés Agricoles
- Salariés du Commerce et de l'Industrie
- Artisans
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Professions libérales
- Dirigeants d'organismes professionnels

Le Groupe LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES

**SAMDA SORAVIE**

ADRESSE : Maison de l'agriculture - Place Chaptal - Montpellier

**Chauffage FRANCO-BELGE**

**Et Giffone**

ZONE INDUSTRIELLE (parking)  
 13, rue du Lantissargues  
 34000 MONTPELLIER  
 Tél. 92.63.81

**S. A. Ed. TAXY**

Caoutchouc Manufacturé  
 Robiennerie-Caves et Eau  
 Vêtements-Protection-Bottes-Gants

206, avenue de Lodève  
 34000 MONTPELLIER  
 Tél. 75.25.85 - 75.49.66  
 Tél. 480.348

55, avenue Louis Breguet  
 31000 TOULOUSE  
 Tél. 80.43.80

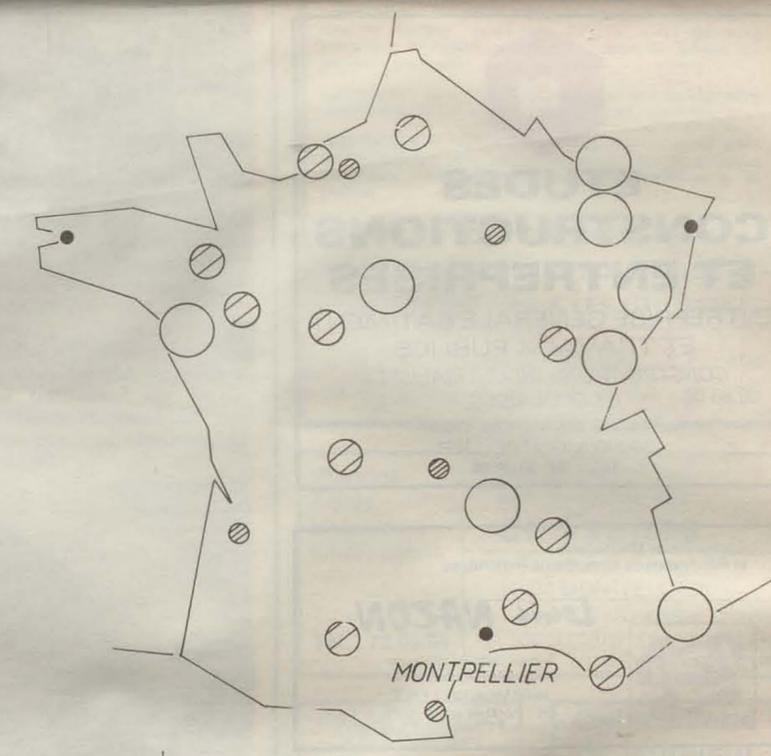
VENTE RESERVEE AUX PATENTES

**escassut**

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS  
 ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE  
 CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES

25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER  
 Tél. 167166 00 00

VILLE	Moyenne par habitant en francs	Nombre d'habitants
METZ	1368	117.199
MULHOUSE	1294	119.326
NICE	1265	346.620
NANTES	1249	263.693
ORLEANS	1184	109.924
NANCY	1111	111.493
SAINT-ETIENNE	1109	222.775
RENNES	1065	205.733
LE HAVRE	1045	219.583
LIMOGES	1033	147.406
TOULOUSE	1018	383.176
VALENCE	1009	70.242
TOURS	985	145.243
ANGERS	979	142.966
AMIENS	969	135.992
TOULON	960	185.050
NIMES	935	133.949
DIJON	907	156.524
PERPIGNAN	847	107.971
ROUEN	855	118.332
CLERMONT-FERRAND	668	161.209
BORDEAUX	700	226.281
REIMS	656	183.610
STRASBOURG	617	257.303
BREST	510	172.176
MONTPELLIER	480	195.603



Les cercles sont proportionnels à la valeur de la pression fiscale par habitant.



**Centre d'Information sur l'Habitat**  
PASSAGE LONJON  
Tél. : 66.09.76  
MONTPELLIER

VOUS QUI CHERCHEZ UN LOGEMENT

- en accession
- en location

**Consultez-nous**

- sur vos droits  
(aide personnalisée au logement)  
(garantie dans les contrats)
- sur les logements disponibles à MONTPELLIER et sa région

**Avant de vous engager**

Le Centre d'Information sur l'Habitat soutenu par l'Etat, le Conseil Général de l'Hérault, les villes de Montpellier et Béziers, est à votre service

Ses conseillères vous renseigneront  
GRATUITEMENT ET OBJECTIVEMENT

**ANTENNE DE LUNEL**

Tous les jours après-midi de 14 h 30 à 17 h 30  
Mairie de Lunel - Tél. : 71.10.50

**PROCHAINEMENT  
OUVERTURE DU CENTRE DE BEZIERS**  
Rue du 4 Septembre



**MIDI TELEPHONIE**  
INSTALLATION VENTE ENTRETIEN

TELEPHONE  
ALARME  
SONORISATION

3 bis, rue Antierrieu  
34.000 MONTPELLIER



**ETUDES**

**CONSTRUCTIONS  
ET ENTREPRISES**

ENTREPRISE GENERALE BATIMENT  
ET TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES  
ET SCOLAIRES

Avenue du Marché-Gare  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : (67) 92.36.85

326

Entreprise de Maçonnerie  
et Rénovation de Monuments Historiques

**Louis NAZON**



Avenue de la Pompignane  
Villa des Tilleuls n° 774  
34000 MONTPELLIER  
Tél. : 72.90.41 ou 79.60.89  
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

**BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL**

Directeur de la Publication : Georges Frêche  
Promotion : Mairie de Montpellier  
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.  
Tél. : 285.72.57

## « Les eaux du Bas-Rhône sont dangereuses avant traitement à Portaly » affirme le professeur Jacques Avias

**Dans l'attente de la D.U.P. (Déclaration d'utilité publique) qui permettra à Montpellier de boire l'eau qui lui est la plus naturellement destinée - celle du Lez - la municipalité, qui ne se laisse pas décourager par les « lenteurs administratives », fait en sorte d'amener dans les robinets de tous les quartiers une eau buvable. C'est dans cette intention qu'elle a mis en route cet été le traitement complémentaire des eaux du Bas-Rhône à l'usine Portaly, chargée de la purification des eaux du Bas-Rhône.**



Cela concerne encore aujourd'hui 80.000 montpelliérains. Tous les quartiers sud de la ville, en particulier lors de l'étiage du Lez. On voit qu'il était nécessaire de se préoccuper de la qualité de cette eau, et ce d'autant plus que le jour même de l'inauguration, Guy Couderc, représentant le conseil général de l'Hérault, rappelait de son côté que cette eau du Bas-Rhône qui coule dans sa propre maison, est absolument nauséabonde, imbuvable. Raymond Dugrand, adjoint au maire et conseiller municipal, a pour sa part précisé : « Il y a des animaux qui sont morts de l'ingestion des eaux du Bas-Rhône avant traitement. C'est pourquoi nous avons voulu que Portaly soit un « filtre » de qualité. Nous avons dépensé environ 50 millions, mais nous avons obtenu une station parfaite. Le traitement complémentaire consiste en un traitement au charbon actif entre deux traitements au chlore. Il élimine toutes odeurs et garantit que l'eau sera potable ».

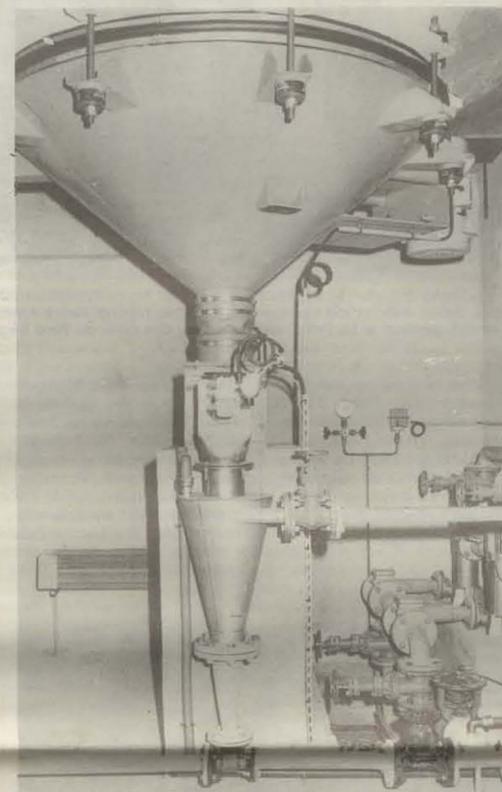
Pour Georges Frêche, maire de la ville et pour le conseil municipal, Portaly n'est pourtant qu'une solution provisoire. Et le jour de l'inauguration des installations, le ton n'était pas à la conciliation. « Autorisation ou non, 1981 sera la dernière année pour laquelle Montpellier payera une eau dont elle n'a pas besoin.



« La responsabilité du retard que nous subissons incombe aux pouvoirs publics. Et bien, les Montpelliérains manifesteront s'il le faut devant la préfecture pour mettre de l'eau dans les biberons de leurs bébés.

Le Lez est l'eau naturelle de Montpellier. Après présentation de l'arrêt à la DDA et une rencontre avec le Conseil Général de l'Hérault, nous sommes bloqués par le préfet de région qui prend prétexte d'une consultation nécessaire avec le préfet du Gard parce que 2 communes de ce département sont concernées. Mais M. le préfet de région oublie-t-il qu'il a en dernier ressort autorité sur M. le préfet du Gard ? Le professeur Avias, participant à ce mouvement d'indignation, a par ailleurs précisé :

« Que nous oppose-t-on ? Que le Lez ne supportera pas d'être pompé à l'excès. Mais quoique nous puissions en tirer, il nous restera toujours une marge d'au moins 500 litres/seconde par rapport à ce qui déborde annuellement en période de crues, et là, sans pompage ! »



## Réfection des collecteurs

Il y a à Montpellier dix kilomètres de grands collecteurs comme celui-ci. Construits au début du siècle ou à la fin du siècle dernier, ils sont dans un état vétuste, une très faible partie d'entre eux ayant été entretenus.

Devant cette situation, la municipalité a décidé en 1979 d'inscrire tous les ans à son budget 25 millions de centimes pour leur entre-

tien (réfection du radier, des pieds droits et consolidation des voutes par des arcades de béton). En 1980 cette somme a été consacrée au collecteur de la rue du Cimetière Protestant.

La municipalité a profité de ces travaux pour installer du boulevard d'Orient au boulevard de Strasbourg des « réservations » ; en vue de la mise en place ultérieurement de feux tricolores.



**COMPTOIR EUROPEEN DU FUNERAIRE**

Toutes Fournitures Funéraires

548, chemin de Madrague Ville  
13015 MARSEILLE  
Tél. : (91) 60.83.88  
Télex : 401409 F

CONSTRUCTIONS METALLIQUES  
FERRONNERIE  
MENUISERIE METALLIQUE  
CLOTURES  
**S.A.E.G.**  
SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ  
17, rue du Lantissargues  
34000 MONTPELLIER  
Zone Industrielle  
Gérant: Chr. ZAPATA  
Tél. 92.02.53



**MENUISERIE  
EBENISTERIE  
SALVADOR**

bois et aluminium pour chauffage électrique  
faux plafonds • cloisons sèches  
agencement de magasins • meubles stratifiés  
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 42-49-67



**C.I.L.D.H.**

« Votre employeur à la solution pour vous loger : »

Le Comité Interprofessionnel du logement de l'Hérault.

**ACCESSION :** Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.

Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.

**LOCATION :** Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.

**INFORMATION :** Le C.I.L.D.H. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES**

**ONT ETE CRES POUR VOUS  
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180  
34 027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

Viandes  
Abats  
Volailles  
Charcuterie

**Sté Bœuf  
de France**

3, Rue Substantion  
34000 MONTPELLIER

Tél. : 72.05.86

SPÉCIALISTE SERVICE  
COLLECTIVITES - HOTELLERIE  
CONGELATEURS

**SALLE de BAINS  
ACCESSOIRES**

**Expo Sanit**

41, rue Chaptal  
34000 MONTPELLIER  
Téléphone : 92.10.41

**Quincaillerie  
de bâtiment**

OUTILLAGE MANUEL  
ET ELECTRIQUE  
PEINTURE, DROGUERIE  
MENAGER

A VOTRE DISPOSITION  
à la Site d'EXPLOITATION  
Eis VIEUX PIERRE  
46, av. Pont Juvénal Montpellier  
Tél. : 92.89.87

Société Nouvelle des Ets

**J. NOUEN**

**ELECTRICITE GENERALE  
INDUSTRIE ET BATIMENT**

**LIGNES H.T., M.T., et B.T.**

**POSTES DE  
TRANSFORMATION**

**1438, Avenue de la Mer  
34000 MONTPELLIER**

**Tél. (67)92.47.82  
et 58.52.79**

**CLINIQUE  
CLEMENVILLE**

Médecine - Chirurgie  
Obstétrique - Radiologie  
Physiothérapie

25, rue de Clémentville  
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54

**CARRIÈRES  
DE LA MADELEINE  
S.A.**

CHANTIER S.N. 008  
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE

Tél. BUREAU 92.39.27  
CHANTIER 48.07.23  
ADRESSE POSTALE :  
BOITE POSTALE 1244  
34011 MONTPELLIER CEDEX

**CHAUFFAGE AU GAZ**

des installateurs qualifiés  
et recommandés par  
Gaz de France  
Des spécialistes en  
économies d'énergies

Aubagnac 66.05.75	S.P.A.C. 92.29.46
23, rue Terral	12 bis rue, Delmas
CLIMA SUD 92.20.02	TEMPESTI 60.76.99
45, av. de Palavas	41, Rue Valfère
GUILLELMIN 63.07.82	TETON 79.61.05
3 bis, rue Plagne	14, bd Louis Blanc
LYRON J. 92.16.20	VIDAL Maurice 58.07.70
171, rue de Geode	.22 bis, rue Figariasse
MORO P. 41.20.33	Confort MAZOUT 79.40.88
2, rue Hatgier Hasard	Castelnau le Lez
PISCIOTTA S. 42.77.85	SAIS B. 65.27.06
Route de Laverune	rue Micoucouliers Lattes
RICARD G. 92.26.62	DIMEUR 71.01.17
22, rue Louis Figuiet	96, rue Remparts Lunel



**EAU GAZ CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE**

**Ent. B. BRUNO**

Séjour et Bureaux  
1028 AVENUE DE LA POMPHIÈRE 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 72.48.08

## Une place du Père Régis



De gauche à droite : M. le président Paloc, M. Merle, représentant le préfet de région, Monseigneur Louis Boffet, évêque de Montpellier, Georges Frèche, Pierre Antonini, représentant le Président du Conseil général et M. Pellicuer, président des amis du Père Régis.

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier a eu lieu l'inauguration d'une Place Père Régis au carrefour des avenues d'Assas, Gaillardie, Portalière des Masques. Cette manifestation s'est déroulée en présence de très nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait Mgr

Boffet, Evêque de Montpellier, M. Merle, représentant du Préfet, Georges Frèche, Maire de Montpellier, M. Antonini, conseiller général et municipal, le docteur Ponsellé, ancien parlementaire, M. le représentant des autorités militaires, M. Tixador, ancien

combattant, M. Ferdinand Paloc, ancien député et M. Pellicuer amis du Père Régis, et le curé de Sainte-Thérèse.

Tour à tour MM. Pellicuer et Paloc qui avaient été à l'origine de cette manifestation ont retracé la vie du Père Régis, prêtre bâtisseur de l'église Sainte-Thérèse, organisateur de la colonie de vacances et de pèlerinages pendant les années sombres de la guerre. Ils ont également souligné son action discrète mais très efficace dans la résistance.

Georges Frèche a rappelé que le Père Régis, prêtre et homme de devoir, notamment pendant la guerre, n'avait pas hésité à venir en aide aux gens en détresse et tout particulièrement à de nombreux juifs qu'il a courageusement sauvés de la mort. Il s'est félicité à cette occasion du dialogue fructueux qui existe entre la municipalité et l'Evêché.



Une vue de la nombreuse assistance.

**Constans**

FOURNITURES EN GROS POUR COLLECTIVITES ET RESTAURANTS  
Produits alimentaires  
Produits d'épicerie  
BUREAUX & ENTREPOTS :  
ZONE INDUSTRIELLE DE LA LAUZIE  
ROUTE DE SETE  
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS  
Tél. : (67) 42.96.25

**UAP L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS**

Agences :

A. BARTOLI et M. DUPIN  
9, Bd du Jeu de Paume à MONTPELLIER Tél. 66.07.20

A. COLLIÈRE et J.M. GALMES  
18, Place Rondelot à MONTPELLIER Tél. 92.64.62

FILLIOL-ULYSSE  
8, Rue Paqèzy à MONTPELLIER Tél. 58.40.65 et 92.39.62

## Pour la défense de la qualité des soins et des emplois au Centre Hospitalier régional

« Cette année encore, le C.H.R. va manquer de crédits ». Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le mercredi 24 septembre dans les locaux du Conseil d'Administration du Centre hospitalier A. Benach, Georges FRECHE, Maire de la Ville et Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional a dénoncé l'incohérence des pouvoirs publics dont la politique condamne peu à peu les hôpitaux aux plus sévères restrictions.

En 1980, comme en 1979, « il faut s'attendre à une diminution des crédits de personnel et par conséquent, à un résultat déficitaire pour l'année en cours », a-t-il déclaré.

En effet, les crédits inscrits au budget primitif au titre des dépenses de personnel s'élèvent à 570 millions. Or, ces mêmes dépenses s'inscrivent pour 583 millions au compte administratif antérieur.

Le dérapage prévu pour les crédits de personnel s'élève donc à 13 millions environ. Pour tenter d'alléger ce manque, diverses mesures comptables ont été prises par le C.H.R. Certaines dépenses ont été déferées (indemnité complémentaire des internes, fond de solidarité, journées complémentaires) pour un total de 6,4 millions.

Avec la meilleure volonté du monde il reste 6,8 millions de déficit à combler, ce qui ne doit en aucun cas incomber à la municipalité. En tenant compte de l'augmentation du compte administratif 1980 par rapport à celui de 1979, il manquera, au moins 2,33 % des crédits de personnels qui ne peuvent être compensés par des

recettes supplémentaires étant donné le prix de journée actuel.

Or, note non sans amertume Georges FRECHE : « le budget du C.H.R. de Montpellier a été calculé de la manière la plus raisonnable possible. En refusant les crédits nécessaires au C.H.R. en général, les pouvoirs publics pénalisent Montpellier ».

J. MIRAS, Administrateur C.G.T., devait pour sa part ajouter qu'il manquait au moins 600 emplois au C.H.R. « Les conditions de travail s'aggravent et la situation va empirant ». La C.G.T., a-t-il annoncé, a d'ailleurs, pour répondre à cette aberration, décidé d'une semaine d'action du 13 au 18 octobre 1980. Quand au budget : « Le Ministère n'ayant pas accordé de budget supplémentaire et n'ayant pas retenu le budget proposé par le Conseil d'Administration, un gros problème financier se pose au C.H.R. Il faudrait deux milliards pour combler ce déficit. Le gouvernement par décret du 30 Juin 1980 autorise les administrations à ne verser aux caisses de retraites que 6 % au lieu de 18 % à partir du 1<sup>er</sup> Juillet jusqu'au 31 Décembre 1981, ce qui apportera un milliard et demi au C.H.R. mais qui privera nos caisses de retraites de cette somme. La C.G.T. se battra pour l'abrogation de ce décret qui porte une grave atteinte à notre caisse de retraites ».

C'est cette même situation que M. DOURDOU, représentant la Fédération C.G.T.-F.O. a dénoncé : « Montpellier est décidément prête à se battre pour son droit à la santé ».



Le jour de la conférence de presse lors de l'intervention de Guy Couderc (à gauche), conseiller général.

**Georges Frèche :**  
« Il faut mettre les pouvoirs publics en face de leurs responsabilités »

Quelques commentaires s'imposent sur le budget du C.H.R. Nous notons l'insuffisance de 2,3 % des crédits de personnel. Ceci valide la sagesse du B.P. initial 1980 présenté par le Conseil d'Administration à l'autorité de tutelle.

Nous ne pouvons que regretter que M. le Préfet LAMBERT, suivant d'ailleurs les instructions du Ministère de la Santé et du Premier Ministre ait amputé ce budget par inscription obligatoire. Aujourd'hui, les solutions proposées sont en fait des facilités

comptables. Elles impliquent que l'année 1981 commencera avec un trou de plusieurs centaines de millions de centimes dès le 1<sup>er</sup> Janvier. Si les mêmes mesures stipulées par la circulaire du Premier Ministre du 7 Juillet 1979 sont à nouveau appliquées, ce déficit financier ira en s'amplifiant. On peut penser que ces procédures provisoires sont destinées à passer le cap de l'élection présidentielle au printemps 1981. Mais après, que se passera-t-il quand on approchera les deux milliards de centimes de déficit ? Les uns, optimistes, espèrent en une hypothétique subvention d'équilibre, nous n'y croyons guère. La solution la plus évidente à l'Automne 1981 serait alors, si la politique actuelle se poursuivait, une restriction draconienne des effectifs en personnel du C.H.R., qui va tout à fait dans le sens du démantèlement des services publics qui touche l'ensemble des grandes administrations. Rappelons

pour nous en tenir à l'actualité les coupes sombres de l'Université.

Au C.H.R. de Montpellier, ces restrictions de personnel s'ajouteraient à l'insuffisance actuelle du personnel existant, mettant en péril le fonctionnement de nombreux services. Il est donc important, dès maintenant, que les élus du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional et les Syndicats dénoncent la situation de crise existante sur le plan financier, l'ancien Préfet de l'Hérault, M. LAMBERT, a retourné un B.S. 1980 insuffisant quant aux recettes ; la démonstration est faite, il importe, dès maintenant, de mettre les pouvoirs publics face à leurs responsabilités. Nous demandons la possibilité d'établir un B.P. 1980 pour rétablir l'équilibre financier afin d'assurer le paiement du personnel sans être obligé de différer des dépenses et pour atteindre dans des conditions saines la fin de l'année.

G. FRECHE

ENTREPRISE

**MAZZA**

RICARDO S.A.

34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics

Routes Carrières

Terrassements

Tél. : 76.90.55



**GARE LAITIÈRE marques  
CANDIA - CONCORDE - LACTEL**

56, rue de l'Industrie  
34000 MONTPELLIER  
Tél. (67) 92.29.65

**safer**

LANGUEDOC - ROUSSILON  
DOMAINE DE MAURIN  
LATTES (Hérault)  
Tél. (67) 58-01-11 +  
Adresse Postale :  
Boîte Postale 1205  
34010 MONTPELLIER CEDEX

**SOCAF**

Société Calloni Frères  
Bâtiment et Travaux  
Publics  
Siège social :  
30, village de Maurin,  
34970 Lattes  
Tél. (67) 58-00-30  
ou 70-07-34

s<sup>t</sup>e nationale de construction  
**Quillery**

SOUS SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.182.500 FRANCS

DIRECTION RÉGIONALE SUD  
2, Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER  
Tél. : 92.25.65

**BATIMENT - GENIE CIVIL**

**clémançon**

COMPAGNIE GÉNÉRALE  
DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE  
ET DE FORCE

agence du sud-est  
route de Nîmes  
Z.I. de Montpellier  
34920 LE CRES  
Tél. (67) 70-28-21  
téléx 480423

**SOTRAP**

TP - CANALISATIONS  
TERRASSEMENTS - VRD  
DEMOLITIONS  
ADDITION D'EAU  
ASSAINISSEMENT

Société occitane de travaux publics  
Route de Pézenas km 7  
34504 Beziers - Tél. : 38.18.57

Réalisation  
**DEROMEDI**  
**SONEGERIM** vous propose

**MONTPELLIER NORD**  
les  
des  
**elbes**  
Av. du Père Sualas  
Petite résidence tranquille  
au cœur des nouvelles  
facultés  
Chauffage individuel  
Tél. 63.06.74

**MONTPELLIER CENTRE**  
les  
des  
**LA GUIRLANDE**  
Rue de Font Carade, près  
du jardin des poètes  
dominant sur un parc  
centenaire  
Une résidence de qualité  
dans la verdure d'un  
site classé  
Tél. 58.93.70

**MONTPELLIER OUEST**  
les  
des  
**collines d'estanove**  
Route de Laverune  
Une mini-ville à deux pas  
du centre ville  
Centre commercial  
Piscine Tennis  
Tél. 42.74.55

**A LA GRANDE MOTTE**  
**LES TERRASSES DE LA MER**  
Près du Pont du Velours, un ensemble multi-étage unique et irrésistible sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54

**CHAUFFAGE INDIVIDUEL, ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE**  
**PRÉPARATIONS DE LUXE**

Pour recevoir, sans engagement de nos part., nos amis amateurs sur le (les) programme(s) de votre choix.  
NOM : \_\_\_\_\_ ADRESSE : \_\_\_\_\_

A envoyer à : SONEGERIM, Les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Académie, route de Laverune - 34000 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

NOVEMBRE 1980

## THEATRE MUNICIPAL

Vendredi 7 Jeudi 13	Création des Tréteaux du Midi «Et pourtant elle tourne» d'après Samuel BECKETT Mise en scène : Denise PERON
Vendredi 7 Salle Molière	L'œuvre concertante de Mozart Orchestre de Montpellier Direction musicale : Louis BERTHOLON Solistes : J. Yves THIBAUDET (piano) Gilles LOULIER (hautbois)
Mercredi 12	«Une Folie» de Sacha Guitry Mise en scène : Jean PIAT avec Raymond PELLEGRIN - Annie SINIGAGLIA Spectacle : Karsenty - Herbert
Vendredi 14	Les Tréteaux du Midi et théâtre actuel accueillent Jean-Paul FARRE dans «Le Farre sifflera trois fois»
Mardi 18 Mercredi 19 Jeudi 20	«Volpone» de Ben JONSON Adaptation et Mise en scène : Jacques ALRIC par le Théâtre Populaire des Cévennes (Compagnie Guy VASSAL)
Vendredi 21	«J'suis bien» de Gérard LAMBALLE Mise en scène : Francis PERRIN avec Francis PERRIN Spectacle Karsenty - Herbert
Vendredi 21 Salle Molière	L'œuvre concertante de Mozart Orchestre de Montpellier Direction musicale : Louis BERTHOLON Solistes : M.A. BRIVOT (violin) J. Michel MOULINET (flûte) Claudine COZZOLINO (harpe)
Mardi 25 Salle Molière	J.M.F. «Tous publics» Ensemble pupitre 14 Quatorze solistes sous la Direction de Edmond ROSENFEL Au programme : Ravel - Jolivet - Poulenc - Fauré
Vendredi 28 Samedi 29	L'Orestie de Gérard GELAS d'après Eschyle par le Théâtre du Chêne Noir

## Après la semaine transports urbains

La Société Montpellieraine de Transport Urbain, en collaboration avec la mairie de Montpellier, a organisé une semaine consacrée aux transports urbains, au mois de mai dernier.

Placée sous le signe du dialogue avec la population, cette semaine avait pour but :

— de sensibiliser les Montpelliérains à l'attrait de l'autobus comme moyen de transport efficace et adapté aux déplacements en ville,

— de faire mieux connaître le fonctionnement de la S.M.T.U., notamment toute la partie cachée au public (entretien, marketing, administration...) ainsi que les difficultés du métier de conducteur-receveur,

— de présenter les choix du Conseil municipal en matière de tarifs, de plan de circulation, etc...

Cette manifestation s'est déroulée en plusieurs étapes, du 5 au 9 mai 1980.

3 - les résultats 1979 :  
— 4.150.000 km, soit + 3,75 %  
— 17.600.000 voyageurs, soit + 9,45 %  
— amélioration du ratio  $\frac{V}{K}$

— taux de couverture  
Recettes/Dépenses = 0,62

4 - les perspectives 80-84.  
A cette occasion ont également été présentés :

a) une plaquette «1 an d'activité», tirée à 15.000 exemplaires, indiquant les principales réalisations de l'année 1979,  
b) un film 16 m/m couleur, d'une durée de 15 minutes, «Une journée à la S.M.T.U.», principalement axé sur les hommes qui font vivre cette société.

B - Campagne d'affichage (28 avril-9 mai)

— 100 panneaux (4m x 3m) sur le thème «A Montpellier, le bus c'est chouette»,  
— affichettes dans les autobus et dans les vitrines des

4 - studio à l'intérieur duquel était projeté de manière permanente le film «Une journée à la S.M.T.U.»

5 - plan lumineux des 12 lignes du réseau,  
6 - boîte à idées,  
7 - exposition de photos sur «les autobus dans la Ville»...

D - Le «Lotobus» (5-9 mai)

Chaque jour, près de 2 000 personnes ont joué pour essayer de gagner de une semaine à un an de voyages gratuits : au total 8 600 réponses ; 112 gagnants dont la liste paraissait quotidiennement dans la presse.

E - Quelques manifestations «couvertes» par la presse

— Inauguration de l'exposition : le 5 mai

— Inauguration des nouveaux bureaux de la S.M.T.U. au centre-ville (20, rue de la Loge ; tél. : 66.12.56) : le 7 mai



A - Le 28 avril 1980 : conférence de presse du président Georges Frèche, maire de Montpellier.

A l'issue du Conseil d'administration de la S.M.T.U. au cours duquel avait été établi un bilan positif de la première année de fonctionnement, le président Georges Frèche a fait, devant la presse écrite, la radio, la télévision et de nombreux invités, le point précis sur la situation de la S.M.T.U. à fin 1979. Son exposé a porté notamment sur :

1 - l'état du réseau et les efforts particuliers réalisés en 1979 : création de deux lignes, amélioration des fréquences, amélioration de l'information clientèle.

2 - les moyens mis en œuvre : 273 agents, 97 autobus (dont 21 réceptionnés en 1979) et les projets d'extension de l'un des dépôts existant, d'aménagement d'un nouveau dépôt, de transfert des services administratifs dans le centre-ville (20, rue de la Loge)...

commerçants annonçant notamment l'exposition «Transports»,  
— banderoles sur les ponts enjambant les routes de Palavas et de Toulouse.

C - Exposition «Transport» dans le hall de la mairie (5-9 mai).

Cette exposition comportait notamment :  
1 - 30 panneaux sur les transports urbains à Montpellier ; organisation, relations avec la Mairie, fonctionnement, tarifs, financement, réalisations 1979, projets 80-84...  
2 - stand d'accueil et d'information pour répondre aux questions des visiteurs, distribuer des horaires personnalisés, des plans du réseau, des plaquettes, des stylos à bille gravés S.M.T.U. et recueillir les cartons-réponses du «Lotobus».

3 - présentation de quelques organes mécaniques (moteur, boîte de vitesses, oblitérateur...)

— Présentation de matériel «articulé» : le 9 mai.



### CONCLUSIONS

Il n'est pas encore possible d'apprécier les résultats quantitatifs de cette manifestation qui a provoqué un indéniable courant de sympathie envers la S.M.T.U.

On notera simplement que 5 000 personnes environ ont visité l'exposition qui fut ainsi l'occasion d'échanges nombreux et fructueux entre la société, la mairie et la population montpelliéraine.

## CREATION ET DECENTRALISATION A TERME DE 80 EMPLOIS A MONTPELLIER

C'est un contrat presque unique en son genre qui a été signé fin septembre entre la municipalité de Montpellier et l'U.G.A.P. (Union des Groupements d'Achats Publics). En effet, la décentralisation et l'installation de la sous-

direction de l'organisation et de l'informatique de l'U.G.A.P. va s'effectuer à Montpellier. C'est à la ZOLAD que la construction des bâtiments qui abriteront l'U.G.A.P. va démarrer.



De gauche à droite : MM. Chevrol, Frèche, Begon, Jallon et Dugrand.

Le 26 septembre, à l'issue de négociations entre les différents partenaires de cette opération, le contrat de localisation admettant définitivement Montpellier comme lieu d'installation a été signé. MM. Chevrol, représentant le préfet de région, Georges Frèche, maire de la ville, MM. Begon et Jallon, respectivement directeur de l'U.G.A.P. et délégué général de l'A.P.R.I.L.R. ont ainsi préparé le terrain pour la venue de 50 agents de l'U.G.A.P. dès le mois d'août 1982.

Actuellement l'U.G.A.P., dont la principale mission est l'approvisionnement des

collectivités en matériel de bureau, emploie 850 personnes dont 20 dans son service régional de Montpellier. En plus du transfert de certains de ses agents parisiens, il est important de noter que l'U.G.A.P. offrira une quinzaine d'emplois à des agents montpelliérains que la ville et l'A.P.R.I.L.R. contribueront à sélectionner.

Par la signature d'un tel contrat, Montpellier, son maire et son conseil municipal manifestent leur désir de développement économique et surtout de résorption du chômage.



Une vue de l'assistance.

# montez dans notre voiture ...

oubliez la vôtre



## Vous trouverez plus vite un BUS qu'une place de Parking

SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRANSPORT URBAIN



20, rue de la Loge - 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 66.12.56

# JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILON

Bureaux - Atelier - Dépôt - Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier cedex  
Tél. : 75.36.80 Télex 480 177 TARELE-MONTP

### Les MENUISERIES DU MIDI



Menuiserie Traditionnelle  
Agencement de Magasins  
Cuisines Personnalisées

Menuiserie  
— Cintree  
— Chauffage intégré  
— Industrielle  
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier  
Tél. : (67) 27-84-57

bonna

Produits de voirie  
Tuyaux d'assainissement  
Pavés autobloquants  
colorés

Pour tout équipement public, villas et particuliers  
Usine de Vendargues  
34740 VENDARGUES  
Tél. : (67) 70.21.30  
Telex : 490821

ELECTRICITE GENERALE

Entreprise  
COLL Vincent

29, rue de la Condamine  
CELLENEUVE - 34000  
MONTPELLIER  
TEL. 75 64 97

# meubles ATLAS

MENAGER - CUISINES - LUMINAIRES - TELE-HI FI

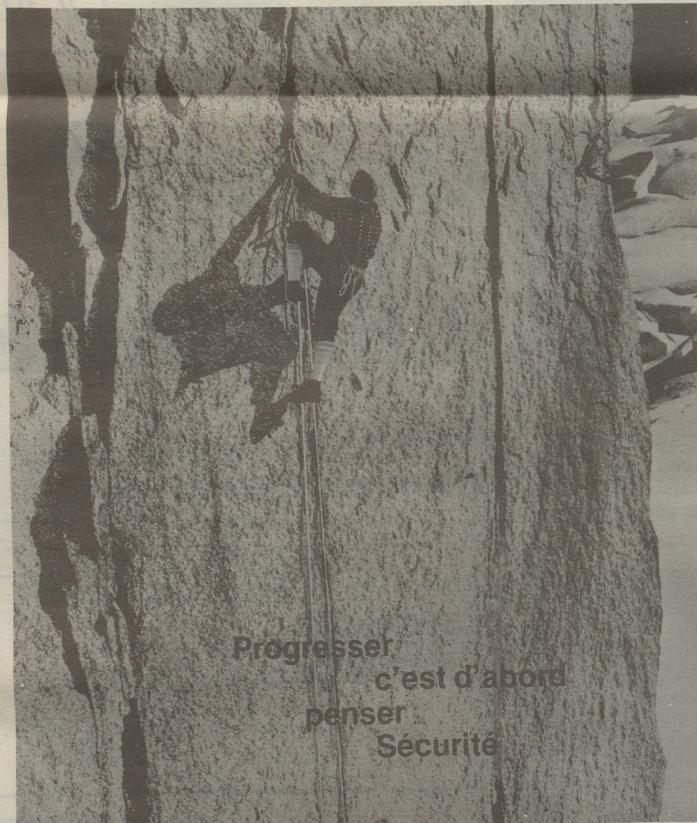
Le Spécialiste du Beau Meuble



Le Plus Grand Choix de Meubles de Style

Route de Sète tél. 48 16 40  
**FRONTIGNAN**

OUVERT TOUS LES JOURS de 9h à 12h et de 14h à 20h FERME DIMANCHE ET LUNDI MATIN



Progresser  
c'est d'abord  
penser  
Sécurité



**FICHET - BAUCHE**

Coffres-forts, chambres fortes, armoires réfractaires, alarmes électroniques, dispositifs anti-agression, contrôle d'accès  
28 boulevard du Jeu de Paume - Montpellier

En matière de sécurité on ne peut pas transiger. Les solutions les plus sophistiquées sont d'abord des solutions éprouvées. Pour vous Fichet-Bauché a toujours une bonne idée d'avance

## L'AIDE SOCIALE :

### L'année de la construction

1980 a été, pour le Bureau d'Aide Sociale, l'année de la construction.

Les visites des chantiers effectuées par l'ensemble du Conseil Municipal ont permis de constater la bonne marche des travaux programmés.

La nouvelle résidence pour personnes âgées, située à côté du parc de Bel Juel, voit son gros œuvre terminé. Les adjudications pour l'équipement des appartements seront passées d'ici la fin de l'année.

Le Club du 3<sup>e</sup> âge de la rue de la Cavalerie (quartier des Abattoirs) est pratiquement terminé : une dernière couche de peinture, la mise en place du mobilier, et ce sera l'ouverture du Club.

Le Club du 3<sup>e</sup> âge de Celleneuve fut inauguré il y a peu de temps. Grâce à la compréhension de l'Inspection Académique et de la Directrice de l'Ecole, nous avons pu mettre à la disposition des personnes âgées du quartier, tout en l'aménageant, une ancienne classe d'école récupérée par le Bureau d'Aide Sociale. Ce qui constitue un exemple de concertation entre la Ville et la Population.



Michel Bêlorgeot et Marinette Barral présentent les F1 de Bel Juel qui accueilleront 70 personnes âgées.

Par ailleurs les locaux administratifs du 2, rue Montpel-liéret où l'Equipe de Rénovation Logement du Bureau d'Aide Sociale a fait un excellent travail seront bientôt mis à la disposition du personnel et du public. D'autre part de nouveaux bureaux et salles, au deuxième étage de cet immeuble, leur seront ouverts.

Ces locaux fonctionnels, accueillants et confortables, amélioreront les conditions de travail de ceux qui œuvrent pour le mieux être des déshérités dans la Ville de MONTPELLIER.

Le nouveau foyer des garçons du Boulevard Rabelais est maintenant occupé par un groupe de jeunes adolescents sous la direction d'une équipe éducative qui peut ainsi faciliter l'insertion de ces jeunes dans la vie active. La construction du nouveau Foyer des Travailleurs Migrants se poursuit conformément au plan établi par l'architecte de l'O.P.A.C., et modifié en concertation avec les intéressés.

Dans un prochain article, nous rendrons compte de l'excellente action des Elus Municipaux au sein de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale, des efforts portés par le personnel pour l'amélioration de la qualité de la vie sur MONTPELLIER, des problèmes posés par l'accroissement du nombre de chômeurs et de l'insuffisance des aides apportées par l'Etat.

Le Congrès de l'Union Nationale des Bureaux d'Aide Sociale de FRANCE et d'OUTRE-MER, qui s'est déroulé au TOUQUET (Pas-de-Calais), a clôturé ses travaux par trois résolutions relatives aux problèmes :

- de la délinquance,
- de l'action en faveur des personnes âgées dépendantes,
- de la réforme des Collectivités Locales, problèmes dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Le Vice-Président du B.A.S.

## UN SECTEUR PRIORITAIRE

### Trois nouveaux clubs pour le troisième âge



Le jour de l'inauguration du foyer de Celleneuve.



Une délégation du Conseil Municipal visitant le club de la rue de la Cavalerie. Mmes Périder et Barral avec MM. Dugrand, Frèche, Bêlorgeot, Granier. Absent sur cette photo M. Oberti qui participait à la visite.

Pour l'accueil des personnes âgées, ce sont trois clubs du troisième âge qui ouvrent leurs portes cette année.

A Celleneuve, le 15 Octobre, le Maire et le Conseil Municipal ont inauguré le foyer de l'Esplanade. «Ce foyer est bien sûr ouvert à tous» a rappelé M. BELORGEOT, Adjoint au Maire et Délégué aux Affaires Sociales. Les deux charmantes hôtes de ce foyer ont déjà enregistré 70 inscriptions. Les personnes âgées qui fréquentent ces installations y trouvent un confortable lieu de rencontre qui est aussi un centre de loisirs, et un restaurant où sont servis les repas de midi. Ces repas peuvent être emportés. La télévision y a été installée.

Créé provisoirement dans une partie de préfabriqué de l'école Carnot de Celleneuve, ce club a été payé par le Bureau d'Aide Sociale. Coût de l'opération : 193 153,71 F de travaux. Les dépenses d'équipement en mobilier, matériel de cuisine, télévision et petit matériel s'élèvent à 52 415,11 F. La dépense globale est de 155 768,82 F. Souhaitons que ce foyer contribuera au mieux être de toutes les personnes âgées de ce quartier.

A la Paillade, dans l'enceinte de la Maison Pour Tous, le club du 3<sup>e</sup> âge auparavant situé à côté de l'Eglise Saint-Paul va s'installer dans les murs de la maison Baroncelli. Fenêtres ouvertes sur les arbres, rénovation intérieure, c'est dans ce lieu particulièrement agréable que s'installeront les bureaux annexes du B.A.S., les bureaux du B.A.S. de la Paillade et le nouveau Club du 3<sup>e</sup> âge à partir du 20 Octobre.

C'est aussi dans cette même maison que se trouvent les bureaux destinés aux permanences des élus.

Enfin, dans une architecture particulièrement agréable s'ouvrira, après les derniers coups de pinceaux, le club du 3<sup>e</sup> âge «La Cavalerie» près de la place des Abattoirs. Maison de style languedocien, rose à l'extérieur, située dans un petit jardin bien dégagé au bord d'une large rue, ce club compte deux grandes salles claires peintes dans des couleurs douces et gaies, une salle à manger où les repas pourront être pris (ou emportés) et plusieurs autres pièces. Ces trois nouveaux clubs devraient dès à présent contribuer à sortir de l'isolement nombre de personnes âgées.

## Les sections pour semi-valides

Il y a quelques années une étude demandée par le Ministre de la Santé permettait de chiffrer à un niveau très élevé le nombre de décès de personnes âgées dus à des changements fréquents de leur environnement et de leur lieu de séjour. Ce problème était bien connu des responsables de Bureaux d'Aide Sociale qui, gérant des résidences-foyers, voyaient trop de décès dus aux trajets maison de retraite-hôpital-maison de repos, et retour.

Chaque établissement est un monde nouveau, un nouveau voisinage dans lequel, il faut, chaque fois, ancrer de nouvelles racines ; à partir d'un certain âge, il devient difficile, puis impossible, de trouver la volonté de se ré-insérer dans une nouvelle vie. Conscients de ces problèmes, les Bureaux d'Aide Sociale ont appuyé la parution de textes qui leur permettent de garder en résidence foyer des personnes âgées peu atteintes, insuffisamment en tous cas pour justifier une hospitalisation, et de les soigner sur place, dans

jour des visages connus. Des sections de cure médicalisées ont été ainsi créées et d'autres continuent de s'ouvrir.

La circulaire n° 51 du 26 Octobre 1978 fixe à 25 % du nombre total des lits ceux affectés à ces sections de cure médicalisée. Un autre circulaire (N° 53) du 8 Novembre 1978 devait préciser ces options, notamment en ce qui concerne le forfait des frais de soins. Déjà, le décret n° 78.477 du 29 Mars 1978 avait traité de la prise en charge par les régions d'assurance maladie des dépenses ainsi engagées. C'était répondre aux soucis qu'avaient les Bureaux d'Aide Sociale et se conformer aux exigences du maintien à domicile des personnes âgées que demandait le Plan d'Action Prioritaire (N° 15).

A MONTPELLIER, dans les résidences foyer créées par le Bureau d'Aide Sociale, une première section de cure médicalisée a été ouverte à la résidence foyer des Aubes ; une seconde à la Résidence foyer Campériols. La Rési-

personnes âgées qu'elle héberge.

Le foyer Paul Valéry, dont le statut est différent, a depuis longtemps une section pour les personnes plus atteintes dans leur autonomie ; enfin la résidence foyer Saint Côme,

de par sa structure, a eu dès son ouverture la possibilité de s'occuper de ceux qui étaient plus handicapés.

Regrettons ensemble que la résidence foyer Bel Juel, qui s'ouvrira début 1981, n'ait pas obtenue l'autorisation néces-

saire pour fonctionner exclusivement pour les personnes semi-valides, un projet du Bureau d'Aide Sociale qui eût permis de soulager la détresse de nombreuses personnes âgées dont l'autonomie est partiellement perdue.

**copra**

LES CONSTRUCTEURS PROFESSIONNELS ASSOCIES

un maître d'ouvrage régional à service complet

**copra**

le triangle / allée Jules Milhau  
34000 Montpellier  
tél. (67) 58.52.58

- ▣ résidences principales et secondaires
- ▣ maisons individuelles
- ▣ groupes d'habitations
- ▣ lotissements
- ▣ locaux commerciaux et professionnels

certaines de nos réalisations bénéficient

# Les décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux effectués par les organes de presse s'en tiennent généralement aux seuls aspects importants.

Il nous a paru nécessaire de fournir régulièrement aux Montpelliérains un compte-rendu exhaustif des décisions prises par le Conseil Municipal.

Bien entendu, elles ne deviennent aux termes de la loi exécutoires qu'après accord de l'autorité de tutelle.

Pour faire régulièrement ces comptes-rendus, nous donnons les décisions du dernier Conseil Municipal. Nous donnerions, éventuellement, ultérieurement les modifications ou ajouts.

Georges FRECHE  
MAIRE de MONTPELLIER

**Au cours de la séance du 2 octobre 85 affaires ont été présentées au Conseil Municipal.**

AFFAIRE N° 1 : Suivant les Article L. 122 20 et R 122 7 du Code des Communes, communications des Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.

AFFAIRE N° 2 : Antigone. Acquisitions de terrains.

AFFAIRE N° 3 : Cession par la Ville à EDF/GDF de terrain à la Rauze.

AFFAIRE N° 4 : Demande de dérogation pour l'ouverture le dimanche matin du magasin COOP situé au 79, Fg Figuerolles : avis défavorable.

AFFAIRE N° 5 : Contrat Photocopieuse CANON

AFFAIRE N° 6 : Dénomination « Place de FONTJUN » de la partie de voie située devant l'école du Mas Drevon II.

AFFAIRE N° 7 : N° 24-25 : Contentieux - Autorisation de défendre LARIGITTE Alex/Ville de MONTPELLIER  
Ville de MONTPELLIER/Mme Marie NOUGARET  
Ville de MONTPELLIER/Société des Grands Travaux de Marseille

AFFAIRE N° 8 : Construction d'une pouponnière de 25 places à l'Aiguelongue, dont les travaux seront financés par une participation de l'Etat de 599 754 F, d'une subvention d'un montant identique de la C.A.F.

AFFAIRE N° 9 : Adoption des nouveaux taux de la taxe communale en ce qui concerne la publicité.

AFFAIRE N° 10 : Attribution de subventions à divers syndicats ouvriers :  
- 20 000,00 à la Fédération de l'Education Nationale  
- 20 000,00 à la Confédération Générale du Travail  
- 20 000,00 à la C.F.D.T.  
- 20 000,00 à la C.G.T., Force Ouvrière  
- 3 000,00 à la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens  
- 5 000,00 à la Confédération Générale des Cadres.

AFFAIRE N° 11-N° 12 - N° 75 - N° 76 - N° 77 - N° 78  
Voirie - Cession Gratuite de terrain pour mise à l'Alignement.  
CHAULET - Avenue de Saint-Maur  
LAFON - Rue du Major Flandre  
RICARD - Rue de la Béguide  
ESCONS - Rue de Celleneuve à Saint-Hilaire  
LAUTIER - Rue de Saint-Hilaire  
BOYER Ronald - Avenue du Père Prévost  
OURNAC - Rue du Père Prévost

AFFAIRE N° 13 : Adoption du marché PLAC'SUD pour pose de plaques de Rues et numéros d'immeubles.

AFFAIRE N° 14 : Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie qui voudrait la création de deux postes spécialisés au C.H.R. et refuse celle concernant le regroupement des Ecoles Figuerolles Mixte I et II et Mermoz Mixte I et II.

AFFAIRE N° 15 : Paiement des Honoraires d'Expertise - Contrats SOMETH - MONTENAY

AFFAIRE N° 16 : Participation de la ville pour les travaux de Rénovation du bâtiment d'externat du Lycée du Mas de Tesse - Le coût de l'opération s'élève à 330 000 Francs.

AFFAIRE N° 17 : Avis défavorable à la réalisation des travaux de mise en place d'un système d'alarme au Collège Clémence ROYER.

AFFAIRE N° 18 : Avis favorable à la réalisation de travaux de remplacement d'une chaudière au Collège de Las Cazès.

AFFAIRE N° 19 : Prolongation concession GIRAUDY pour affichage sur les propriétés communales.

AFFAIRE N° 20 : Antigone. Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

AFFAIRE N° 21 : Lancement d'un Appel d'Offres pour la fourniture de F.O.D. pour chauffage des Bâtiments communaux durant la saison 1980-1981.

AFFAIRE N° 22 : Lancement d'un Appel d'Offres pour la construction d'un bâtiment administratif au Centre Horticole Municipal à Grammont.

AFFAIRE N° 23 : Conseil Municipal - Frais de mission.

AFFAIRE N° 26 : Dénomination « Avenue du Doyen TURCHINI de la voie nouvelle comprise entre la Route de Ganges (ZOLAD) et l'avenue des Moulins et « Avenue du Doyen GIRAUD » de cette même voie pour la section comprise entre l'avenue des Moulins et la Rue de la Candouille.

AFFAIRE N° 27 : Affaire renvoyée.

AFFAIRE N° 28 : Confirmation de la décision de la commission d'Appel d'Offres concernant l'adoption du marché à passer avec le groupement d'Entreprises CGE, SADE, CAMPENON, BERNARD CETRA, FOURNIE et GROSPAUD pour les travaux de captage des eaux de la source du Lez.

AFFAIRE N° 29 : Lancement d'un Appel d'Offres pour les travaux d'Interconnexion du réseau d'eau potable de Montpellier et du SIVOM-MAUGUIO-PEROLS.

AFFAIRE N° 30 : Le Conseil Municipal accepte de mettre à la disposition du Conseil Général un terrain de 4 ha 76 a 50 ca du Domaine de Lavalette pour la construction de l'ensemble Muséographique Départemental (Economusée de l'Hérault).

AFFAIRE N° 31 : Avis favorable au Classement du Jardin des Plantés.

AFFAIRE N° 32 : Location du local du Karaté-Club 27, Route de Nîmes pour l'installation d'une annexe de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.

AFFAIRE N° 33 - N° 34 - N° 35 - N° 36 : Allocation de subvention :  
- au Centre culturel allemand « La Maison d'Heidelberg »  
- à la Prévention Routière  
- Au SITEVI  
- à l'Association des Commerçants de la Grand Rue Jean Moulin et à

celle des Commerçants de la Rue de l'Argenterie, dans le cadre des équipements, décoration et animation des rues piétonnières du Centre-Ville.

AFFAIRE N° 37 à 44 : La Ville accepte de donner sa garantie pour des emprunts effectués par l'OPAC de :  
- 26 000 F pour la Cité Mas Broussou  
- 145 000 F pour la Cité Les Martelles  
- 4 000 000 F pour les Cités de la ZUP La Paillade  
- 6 000 000 F pour la Cité des Aubes II  
- 6 000 000 F pour la Cité Lemasson  
- 13 000 000 F pour la Cité de la Justice  
- 14 000 000 F pour la Cité Astruc  
- 30 000 000 F pour la Cité Paul Valéry.

AFFAIRE N° 45 : Contribution financière des Constructeurs pour la création de Parcs Publics de stationnement.

AFFAIRE N° 46 : Extension aux agents non titulaires dont le traitement est calculé par référence à un indice, de la prime attribuée aux agents de l'Etat suivant Décret N° 80-681 du 3 Septembre 1980.

AFFAIRE N° 47 : Lancement d'un Appel d'Offres pour la fourniture de matériel de visualisation en signalisation tricolore.

AFFAIRE N° 48 : La ville se propose de solliciter de M. le Préfet de l'Hérault l'application par anticipation des dispositions de l'Article N° 2 du Futur Plan d'Occupation des Sols qui permettrait la création d'un camp de nomades Rue Faure de Saint Castor.

AFFAIRE N° 49 : Le Conseil Municipal approuve le Plan Occupation des Sols des Rives du Lez qui exprime réglementairement les objectifs de la Ville en matière de maîtrise de l'urbanisation, de protection des sites et des espaces verts et favorise la vie de chaque quartier.

AFFAIRE N° 50 : Lancement d'un Appel d'Offres pour la fourniture de cercueils, capitons, accessoires pour cercueils.

AFFAIRE N° 51 - N° 52 - N° 53 : Autorisation de défendre dans certaines affaires où la responsabilité de la Ville est engagée :  
- Affaire de BADILHAC  
- Affaire CONESSA  
- Affaire LAGRANGE

AFFAIRE N° 54 : Acceptation d'un avenant au marché SOCEA -BALENCY pour la construction de la Cuisine Centrale.

AFFAIRE N° 55 : N° 56 N° 57 : Adoption d'une convention pour fourniture de repas par les Restaurants Scolaires :  
- à l'Association Montpelliéraine pour la mise au travail et le reclassement des Handicapés  
- à la Commune de Villeneuve-Les-Maguelonne  
- à la Commune de Clapiers

AFFAIRE N° 58 : Actualisation du Contrat passé avec l'architecte urbaniste, Conseil du Secteur sauvegardé.

AFFAIRE N° 59 : Adoption de l'Avenant n° 22 au Contrat IBM

AFFAIRE N° 60 : Garantie de la ville à l'emprunt complémentaire de 433 000 F effectué par la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction pour le programme AIGOUAL NORD.

AFFAIRE N° 61 : Acquisition d'un local Rue Maguelonne pour la S.M.T.U.

AFFAIRE N° 62 : Modification de l'acte administratif du 28 Décembre 1977 concernant la vente par la SNCF à la Ville des terrains de l'Ancienne Gare Routière.

AFFAIRE N° 63 : Emprunt de 3 000 000 F auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance et de Retraite des Cadres de la Presse pour financer partiellement l'acquisition d'autobus.

AFFAIRE N° 64 : Acceptation du marché RENAULT pour l'acquisition d'autobus.

AFFAIRES N° 65 - N° 66 - N° 67 : Emprunts de 10 000 000 F - 7 000 000 F et 2 000 000 F auprès de la Caisse d'Aide à l'Equippedement des Collectivités Locales.

AFFAIRE N° 68 : Adoption du principe d'Appel d'Offres pour les travaux de construction de deux bretelles au carrefour de la Perruque.

AFFAIRE N° 69 : Réglementation des Commerces ambulants.

AFFAIRE N° 70 : Adoption de l'Avant-Projet sommaire de financement des travaux du carrefour RN 113 - Rodeo Ouest Sud.

AFFAIRE N° 71 : Ouvrage de franchissement de la voie ferrée TARASCON-SETE Avant-projet détaillé - demande de subvention.

AFFAIRE N° 72 : Aménagement du lit de Verdanson - Régularisation marché Mazza - Demande de subvention.

AFFAIRE N° 73 : RN 133 - Entré Est de Montpellier - Adoption de l'avant-projet sommaire de financement.

AFFAIRE N° 74 : Adoption du programme FSIR 1980 - 1981 - 1982 demande de subvention.

AFFAIRE N° 81 : ZUP La Paillade - Contrat d'assistance technique.

AFFAIRE N° 81 : Mise en Appel d'Offres des marchés d'entretien - Voirie et Bâtiments Communaux.

AFFAIRE N° 82 : Le Conseil Municipal approuve le dossier de construction des Bâtiments prévus au Cimetière St-Etienne comprenant un funérarium, un crématorium, des locaux administratifs et de service. Il décide de demander auprès de l'Etat, de la Région et du Département les subventions nécessaires à cette réalisation dont le montant T.T.C. s'élève à 9 402 120 F.

AFFAIRE N° 83 : Modification des contrats des musiciens de l'orchestre du Théâtre Municipal.

AFFAIRE N° 84 : Convention avec la SMTU pour services spéciaux scolaires.

AFFAIRE N° 85 : Le Conseil Municipal demande que les moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des Centres de Formation des Pilotes de l'Aviation Civile soient dégagés par le Gouvernement. Il se déclare solidaire des travailleurs en lutte dans ce secteur et plus particulièrement avec ceux du Centre de Montpellier - Fréjorgues.

La prochaine séance  
du Conseil Municipal  
aura lieu le 5 Novembre à 21 heures

# Les décisions du Conseil Municipal

Entreprise Générale de Batiment  
et travaux publics

**J.-C. SANCHEZ**

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé-Plâtrerie-Carrelage  
Ravalements de façades

Tél. 42.61.03 et 55.40.51

INSTALLATIONS SANITAIRES

Plomberie - Zinguerie  
Chauffage central  
Electro-Ménager

**Bedos et Fils**

27, rue de Verdun Montpellier  
Tél. : 58.43.67  
INSTALLATIONS  
Service après vente

**Les Frères  
RUNEL**

une Cuisine de Tradition

Salles et Salons climatisés

Tél : ( 67 ) 58.43.82

27, Rue Maguelone  
MONTPELLIER



**Claude SERRE**

ELECTRICITE GENERALE

Isolation thermique  
Chauffage électrique intégré  
Pompes à chaleur  
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS  
Installateur agréé

16 et 20, rue du Faubourg Figuerolles  
34000 MONTPELLIER - Tél : 92-14-96

**PROMOTION  
CILIA MAX  
PRES SUPER M**

Résidence

« LES TOURMALINES »

Rue du pont de Laverune

Duplex P2 - P4

Studio - P2 - Bureaux

Garages - Parkings

Renseignements : CILIA max

Villa Faustine

11, rue des Fraisières

MONTPELLIER - Tél : 63.00.55

**Levitt France.**  
**Une expérience unique  
au service de la famille.**

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle. Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses réalisations évoluent, pour répondre toujours davantage à cette aspiration de nos contemporains : le retour à la nature, au sens de l'humain, bref, le retour à une vie familiale authentique.



**Levitt France**  
129-135 boulevard Carnot - 78110 LE VESINE

**GTM**

27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2  
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :

Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement  
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires  
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

# POUR UNE RETRAITE HEUREUSE

La Ville de Montpellier, par le charme de son climat, a le bonheur de recéler en son sein un grand nombre de personnes à la retraite. La retraite était, autrefois, une espèce de fin, elle est devenue aujourd'hui une nouvelle vie, plus calme, plus détendue.

Il est nécessaire de donner à tous les éléments de ce bien être, si important après une vie de travail au service de la collectivité. Une ville, non seulement par le canal essentiel de son Bureau d'Aide Sociale, mais aussi dans le cadre de toutes ses activités culturelles, sportives, se doit d'être à l'écoute de ses citoyens.

La première action doit être de permettre aux personnes âgées qui le désirent de rester chez elles, au foyer où l'on a vécu, où sont les bons et les mauvais souvenirs, les meubles de famille. Il faut pouvoir rester chez soi, même si l'on a des difficultés physiques, le plus longtemps possible ; pour ce faire, la Ville a créé et massivement développé le Service d'Aide Sociale Ménagère à Domicile où travaillent aujourd'hui près de 70 personnes à l'admirable dévouement.

Remercions au passage le Conseil Général pour sa participation financière.

Vivre seul, c'est aussi pouvoir communiquer ; pour les personnes dont les revenus sont les plus faibles, le Bureau d'Aide Sociale prend en charge l'abonnement téléphonique. On peut ainsi téléphoner aux enfants sans problème ou appeler du secours médical en cas de besoin. Pour les personnes les plus seules ou atteintes d'affections à déclenchement brusque, la Ville a inauguré dans notre région le système de la télé-alarme. Les personnes concernées, une centaine actuellement, mais ce nombre augmentera, sont reliées à un central qui se trouve à la Caserne des Pompiers, à La Paillade, par une simple poire. Il suffit d'appuyer si l'on a un malaise pour que les pompiers prévenus, rappellent. Si l'on ne répond pas, ces derniers arrivent avec le S.A.M.U. pour sauver une vie.

Vivre à la maison, se faire aider, être préservé quant à sa santé, c'est bien mais c'est insuffisant pour la vie de tous les jours. Il est bon, en plus, d'être dispensé du souci de la préparation du repas et de pouvoir se retrouver pour causer gaiement ou participer à des animations et voyages. C'est le but des clubs de 3<sup>e</sup> Age qui sont un des pôles de la vie des quartiers. L'équipe municipale a accentué l'effort dans ce secteur : ouverture, ces dernières années, du Club des Etuves au Centre Ville, entièrement rénové et agrandi, d'un nouveau club aux Aubes, réfection totale du Club Montpellieret.

On trouvera dans ce même numéro à propos de l'inauguration du Club de Celleneuve, des informations sur ceux à venir, de l'Abattoir (rue de la Cava-



Des personnes âgées au départ d'un voyage en Espagne. Chaque année la ville organise plusieurs excursions de ce type.

lerie), de la Cité Astruc et du déménagement en cours du club de la Paillade dans les magnifiques locaux de la Mairie Annexe de la Paillade, donnant sur le parc.

L'animation de ces clubs a vu se renforcer les voyages, voyages d'un après-midi au centre ville, pour lécher les vitrines, grâce à la gratuité des transports, voyages de l'été d'une journée, en car, vers les beaux monuments de notre région, voyages en avion à Bonne, Oran, Alger, pour ceux de la terre d'Algérie, à la Toussaint, afin de se recueillir sur la sépulture des parents, voyages enfin en groupe, d'une semaine vers la Corse, les Baléares, et cette année la Costa Brava.

Il y a aussi ceux qui préfèrent habiter dans les résidences-foyers. A celles existantes va s'ajouter, dans quelques semaines, la résidence de Beljuel pour 70 couples, donnant sur un parc magnifique,

toute proche de celle de Campériols. Les animations dans les résidences se mêlent à celles des clubs du 3<sup>e</sup> Age avec leur aspect culturel aussi : présentation de l'Orchestre de Montpellier ou Fêtes de Fin d'Année avec leur aspect artistique.

L'université du Tiers Temps, animée par des enseignants et des bénévoles qu'il faut remercier aussi pour leur inlassable dévouement, est un des aspects essentiels de la vie culturelle montpelliéraine. Conférences, animations, spectacles s'y succèdent. La Ville continuera par le prêt de salles et l'aide financière et technique à assurer le développement de cette université en la maintenant au Centre Ville. A toutes celles et à tous ceux qui vivent à Montpellier, souhaitons une longue et agréable retraite.

**Le MAIRE**  
**Georges FRECHE**

**Voici  
le chéquier  
Ecureuil**

voulez-vous connaître  
ses avantages ?

CONSULTEZ DES MAINTENANT

**ETABLISSEMENT  
HORTICOLE ET  
PEPINIERE DU MAS  
D'ANDABRE**

Téléphone : (67) 92.03.08



**POUSSE-CLANET**  
Service de Parcs et Jardins

Rue de Saint-Hilaire  
34 - Montpellier  
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIES  
PLANTES VIVACES  
OIGNONS, BULBES A FLEURS  
PLANTES A MASSIFS  
ARBRES ET ARBUSTES

*Gilbert Melaval*

Marchand de biens  
Transactions immobilières  
sur immeubles  
et fonds de commerce

*Immobilier*

14, bd du Jeu de Paume Montpellier  
tél. 58.94.09 (Lignes groupées)



**SUPEXAM**

Cours privés d'enseignement supérieur